



Cultivons
l'envie
de s'engager

Rapport de durabilité 2024

GBH

CULTIVONS L'ENVIE D'ENTREPRENDRE

Sommaire

4 **Présentation** *du Groupe*

- 4 **Chiffres-clés et implantations**
- 6 **Les débuts du Groupe**
- 8 **Matrice de double matérialité**

10 **GBH** *s'engage...*

- 12 **Entreprendre pour valoriser les talents du Groupe**
 - 14 Partager une culture d'audace, d'enthousiasme et de responsabilité
 - 16 Garantir la santé, la sécurité & le bien-être au travail
 - 18 Créer les conditions d'une entreprise dans laquelle chacun a toute sa place
 - 20 Renforcer l'attractivité
 - 22 Développer les compétences
- 26 **Entreprendre pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement**
 - 28 Intégrer les enjeux environnementaux dans nos activités
 - 29 S'adapter face au changement climatique et réduire notre empreinte carbone
 - 30 Bilan carbone Groupe
 - 33 Développer l'économie circulaire et optimiser la valorisation des déchets
 - 38 Préserver les ressources naturelles en eau
 - 39 Bilan eau Groupe
 - 41 Protéger la biodiversité de nos territoires
- 42 **Entreprendre pour le développement des territoires dans lesquels nous sommes implantés**
 - 44 Garantir la satisfaction clients
 - 46 Agir pour la formation et l'insertion des jeunes
 - 50 Favoriser l'économie et la production locale
 - 51 Soutenir la culture et le patrimoine
 - 52 Apporter un soutien aux populations
- 54 **Entreprendre pour la gestion éthique et responsable de nos activités**
 - 56 «L'intégrité, la loyauté, l'honnêteté et l'équité font partie des valeurs éthiques fondamentales de l'ADN de GBH, elles doivent inspirer nos actions.»
 - 57 Promouvoir l'éthique et l'intégrité des affaires au quotidien
 - 59 Garantir la sécurité et la confidentialité des données
 - 60 Assurer la conformité aux réglementations et procédures internes

61 **Performance** *et reporting ESG*

- 62 **Synthèse des indicateurs de performance**

GBH, *acteur majeur de la distribution en outre-mer* **et en développement sur ses implantations à l'international**



CHIFFRES CLÉS

Groupe fondé en
1960

Fort de
18 000
collaborateurs

Groupe
100%
familial

Présent sur
19
territoires

3 PÔLES D'ACTIVITÉ



**Distribution
automobile**



**Grande
distribution**



**Activités
diversifiées**

Les débuts du Groupe

Après avoir entamé des études de médecine, Bernard Hayot se lance dans l'installation d'un élevage avicole au François, en Martinique, en 1960. Animé par l'esprit d'entreprendre, il développe en Martinique un atelier de rechapage de pneus après un séjour à Trinidad. C'est en 1981, que l'entreprise entre dans le secteur de la grande distribution avec l'enseigne Monoprix en Martinique. En 1988, les Établissements Bernard Hayot reprennent la concession Renault Martinique, marquant ainsi l'entrée dans le secteur de l'automobile. Bernard Hayot duplique ensuite ses activités petit à petit sur de nouveaux territoires en s'entourant de collaborateurs engagés.



1960 La genèse du Groupe

À 26 ans, Bernard Hayot se lance dans l'élevage de poulets de chair en Martinique et ouvre la société Poulets Bamy. Il emploie ses premiers salariés.



1965-1967 Début de la diversification

Création de la Somarec, activité de rechapage de pneumatiques alors en plein essor sur l'île voisine de Trinidad.

L'année suivante, constitution de Sodicar, qui initie le Groupe au métier de grossiste, dans le contexte d'ouverture de l'outre-mer aux importations.

En 1967, les Établissements Bernard Hayot investissent dans le BTP en reprenant Techno Ponce, qui développe alors un tout nouveau procédé de fabrication de parpaings utilisant la pierre ponce de la montagne Pelée dans la construction.



1968 Premiers pas hors de Martinique

Première implantation en Guadeloupe où l'entreprise développe la vente d'engrais Albatros et de produits d'usage quotidien tel que de l'antimoustique Baygon.



1984 Premiers pas en Guyane

Les Établissements Bernard Hayot obtiennent le mandat d'agent Elf pour la Guyane et y développent des stations-service à Cayenne et dans des villages isolés.



1981 Premiers pas dans la grande distribution

L'entreprise s'approche au plus près du client par le rachat de l'enseigne Monoprix en Martinique, qui deviendra rapidement Euromarché.



1977 Participation à la révolution du développement photographique

Ouverture d'un laboratoire photo Kodak en Guadeloupe, qui développera des pellicules pour la Guadeloupe et la Martinique. Le Groupe gardera cette activité pendant 30 ans.



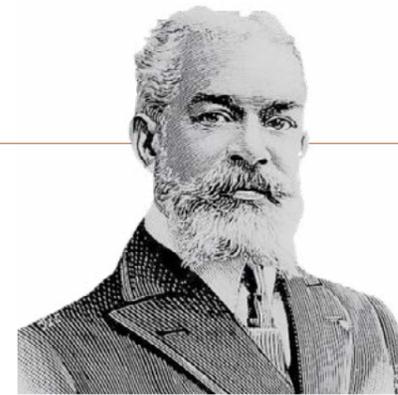
1973 Engagement dans la production locale

Les Établissements Bernard Hayot s'engagent dans l'industrie locale en Martinique avec le rachat de la biscuiterie Girard et de Chocolat ELOT, qui produisent pour le marché antillais.



1971 Un partenariat historique dans le pneumatique

Les Établissements Bernard Hayot signent un contrat avec Pirelli pour la distribution de pneumatiques en Martinique.



1986 Héritiers H. Clément : entrée dans le rhum

Avec l'acquisition de l'Habitation Clément, le Groupe se lance dans la production et la distribution de rhum.



1988 Valorisation des arts et du patrimoine culturel dans la Caraïbe

La restauration de l'Habitation Clément et du parc ira de pair avec la création, sur le même site, d'une association loi 1901 pour promouvoir les arts et la culture dans la Caraïbe. En 2016, pour accueillir les programmes culturels de la Fondation Clément, GBH fait construire un bâtiment contemporain qui, par sa forme et ses matériaux, s'inscrit dans l'histoire, l'architecture et le parc de l'Habitation Clément.



Le 17 décembre 2001, Aimé Césaire plante un courbaril à l'Habitation Clément, symbole d'une fraternité indispensable entre les différentes communautés de la Martinique.



1988 Développement des savoir-faire à La Réunion

Engagé auprès des producteurs locaux, le Groupe ouvre le premier hypermarché de l'île de La Réunion à Sainte-Clotilde sous l'enseigne Euromarché. Deux ans plus tard, l'usine Danone est construite.



1988 L'automobile, un nouveau métier pour le Groupe

En Martinique, le Groupe choisit d'investir dans la vente et la location automobile. Ce métier, tout comme celui de la grande distribution, deviendra l'un des trois secteurs majeurs du Groupe.

Depuis, GBH a poursuivi le développement de son activité autour de trois pôles : automobile, distribution et activités industrielles.

Matrice de double matérialité

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET GOUVERNANCE (ESG)

Objectif

Identifier et prioriser les IRO (impacts, risques et opportunités) ESG pour GBH en tenant compte des spécificités des différents métiers et des territoires où GBH opère.

Les étapes

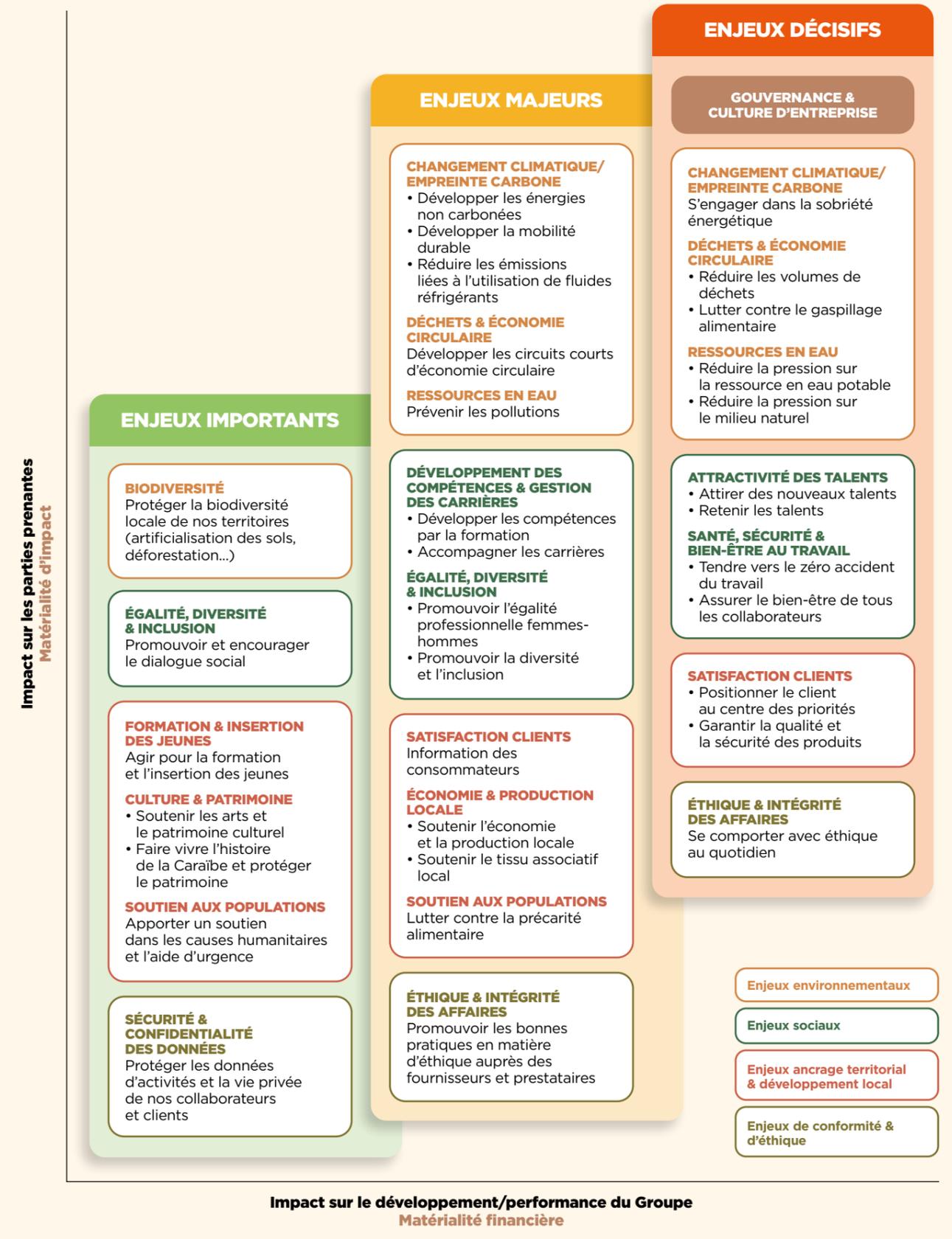
1. Identification des IRO

- À partir des normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards), détermination des enjeux applicables aux activités majeures de GBH sur la base de benchmarks et référentiels de place.
- Validation des enjeux préidentifiés lors d'ateliers de travail avec le Comité RSE.
- Identification des risques et opportunités et déclinaison par secteur et zone géographique.
- Affinage et validation à l'aide de données externes (standards de place, benchmarks).
- Validation des IRO par les contributeurs internes GBH au niveau Groupe et au niveau local dans les filiales (métiers et territoires).

2. Priorisation des IRO

- Double cotation des IRO lors de différents ateliers de travail avec les membres du Comité RSE sur la base des critères de cotation des normes ESRS : cotation de la matérialité d'impact et cotation de la matérialité financière.
- Ajustement de la priorisation des IRO et validation par le Comité RSE.
- Revue critique et réconciliation des résultats des travaux de priorisation avec des référentiels sectoriels et benchmarks concurrentiels.

3. Cartographie des IRO matériels : Matrice de double matérialité GBH



GBH
s'engage...

Entreprendre pour
valoriser
les talents
du Groupe

Entreprendre pour
réduire l'impact
de nos activités
sur l'environnement

Entreprendre pour
le développement
des territoires
dans lesquels
nous sommes implantés

Entreprendre pour
la gestion éthique
et responsable
de nos activités



Entreprendre pour
valoriser
les talents
du Groupe

Rapport de durabilité 2024

Partager une culture d'audace, d'enthousiasme et de responsabilité



Premier principe
L'éthique



Deuxième principe
Rechercher la compétence à tous les niveaux



Troisième principe
Le développement



Quatrième principe
Ne jamais faire de double saut



Cinquième principe
Regarder l'horizon



Sixième principe
Prendre en compte son environnement



Septième principe
L'enthousiasme



Huitième principe
Il faut servir l'entreprise et ne jamais se servir d'elle



Neuvième principe
Le service



Dixième principe
La modestie

Garantir la santé, la sécurité & le bien-être au travail

Se donner les moyens de tendre vers le zéro accident du travail et d'assurer le bien-être de tous les collaborateurs.

Impliquer les filiales de GBH autour de la démarche «Cultivons l'envie d'être Responsable»

GBH a décidé d'établir fin 2018 une Charte HSE dans laquelle il s'engage, avec l'ensemble de ses filiales, à veiller à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs, à préserver l'environnement et à respecter la réglementation HSE. Cette Charte vient renforcer l'action quotidienne menée depuis de nombreuses années par GBH en faveur de la prévention des risques pour la santé de ses salariés et de la réduction de l'impact environnemental de ses activités. Dès 2019, suite au déploiement de la Charte HSE vers les filiales du Groupe, il a été demandé à chaque filiale, à chaque direction et à chaque collaborateur de se comporter en acteur responsable et engagé dans cette dynamique d'amélioration continue HSE.



Déployer un Référentiel d'Excellence HSE GBH

Afin de renforcer sa maîtrise sur les thématiques Sécurité & Environnement, un référentiel interne d'excellence HSE Groupe a été rédigé en 2018 par le responsable Groupe Sécurité & Environnement. Ce référentiel de bonnes pratiques établit un ensemble de standards aussi bien organisationnels qu'opérationnels qui seront déployés au sein des filiales du Groupe afin de tendre vers l'excellence dans les domaines HSE. En parallèle de la diffusion de la Charte HSE GBH et du lancement de la démarche « Cultivons l'envie d'être responsable », un système de label a été mis en œuvre permettant ainsi de récompenser et mettre en avant les filiales les plus vertueuses sur les sujets Sécurité & Environnement. Après un lancement des évaluations en 2019, avec 17 filiales ayant obtenu un label HSE GBH, la gestion de la crise sanitaire Covid-19 a nécessité la mise en suspens provisoire de cette démarche.

Avec l'accompagnement de l'AFNOR, deux sessions de formation à la méthodologie d'audit (quatre jours) ont été dispensées afin de constituer une équipe d'évaluateurs internes GBH. Ainsi, 22 responsables Sécurité & Environnement du Groupe (dix en Martinique, six en Guadeloupe, un en Guyane et cinq à La Réunion) sont dorénavant habilités à évaluer les filiales selon les standards du référentiel HSE GBH. Chaque filiale est encouragée à réaliser une autoévaluation de son niveau de maturité, à intégrer et à déployer les standards du référentiel Groupe.

GBH a l'ambition de développer une réelle culture HSE partagée et homogène sur l'ensemble des sites en impliquant l'ensemble des filiales du Groupe dans cette démarche d'Excellence HSE et d'obtenir à court terme le label «Filiale Engagée», soit un taux d'adhésion compris entre 50 et 70%.



Avec le support de Red On Line, nous mettons en place un modèle d'analyse de risques professionnels standard, permettant une harmonisation de la méthodologie d'évaluation, garantissant ainsi un meilleur pilotage et benchmark entre filiales.

Cindy Monroe Meslien,
Responsable HSE & QSA Groupe

Encourager les démarches volontaires de certification



Soutenues par une ambition Sécurité & Environnement forte au niveau du Groupe, différentes filiales

de GBH ont entrepris volontairement le déploiement de systèmes de management.

Les pôles Automobile et Industrie ont vu pour certaines de leurs filiales l'obtention ou le renouvellement de leurs certifications ISO 9001 - Management de la Qualité, ISO 14001 - Management de l'Environnement et/ou ISO 45001 - Management de la Santé & Sécurité.

- Bamitel a renouvelé sa certification ISO 14001 et obtenu la certification ISO 45001 en 2023.
- Les Sablières de Fonds Canonville ont renouvelé avec succès en 2023 leur certification ISO 14001.
- Les Héritiers Clément continuent de bénéficier d'une double certification en ISO 9001 et ISO 22000 depuis 2021.
- Bamyrag Pétrole conserve sa double certification ISO 9001 et 14001 et prévoit d'engager une démarche de certification ISO 45001 pour 2025.

De nombreuses filiales opérant dans le secteur de la grande distribution ont choisi de gérer en autonomie leur système de management de l'Énergie, basé sur la norme ISO 50001, démontrant ainsi leur volonté de continuer à améliorer la performance énergétique de leurs sites.

Les Héritiers Crassous de Médeuil – Rhum J.M, une entreprise engagée sur tous les fronts

CERTIFIÉS ISO 9001 DEPUIS 2020, membres de **BONSUCRO** depuis 2021, ils ont obtenu leur certification avec succès en mars 2023 (renouvelée en 2024). Cette certification récompense leur engagement dans la production de canne à sucre et de rhum agricole écologiquement et socialement responsable. En complément, une partie des cannes cultivées est certifiée HVE 3 (Haute Valeur Environnementale), valorisant ainsi l'ensemble des efforts réalisés envers la préservation de la biodiversité, l'optimisation de la consommation en eau ainsi que la réduction des intrants phytosanitaires et fertilisants utilisés en culture.

Enfin, depuis 2022, les Héritiers Crassous de Médeuil sont membres du Pacte mondial de l'ONU (Global Compact) afin d'aligner leurs engagements RSE avec l'Agenda 2030 français et les Objectifs de développement durable de l'ONU.

Maîtriser & respecter la réglementation HSE



Dans un contexte toujours plus exigeant et en perpétuelle évolution, la maîtrise des aspects réglementaires Sécurité & Environnement est, pour GBH et ses filiales, un enjeu incontournable. Afin de garantir cette maîtrise réglementaire, l'outil informatique de veille réglementaire - HSE Compliance - a été déployé. Cet outil de veille réglementaire permet à chaque filiale de connaître avec précision l'ensemble des exigences réglementaires qui lui sont applicables.

Identification des textes à enjeux

Des ateliers d'identification des textes à enjeux ont été menés avec des experts HSE pilotes sur la définition des textes prioritaires et essentiels permettant de garantir efficacement et rapidement un niveau de conformité réglementaire satisfaisant des filiales du Groupe.

Comités de veille semestriels avec Red On Line

Des comités de veille semestriels couvrant les secteurs automobile, industrie et grande distribution sur les thématiques sécurité, hygiène, transport, énergie et environnement ont été organisés. L'objectif est de pouvoir anticiper les évolutions réglementaires impactantes et d'assurer une mise en conformité proactive.

Surveillance et contrôles réglementaires

En parallèle, les accords-cadres Groupe ont été prolongés en 2023 entre GBH et trois bureaux de contrôle agréés (Bureau Veritas/APAVE/Qualiconsult). Ces accords ont pour objectif de garantir la bonne prise en compte et la bonne réalisation de l'ensemble des vérifications périodiques des équipements et installations exigées par la réglementation.

Digitaliser les Analyses de Risques Professionnels

Lancement d'un programme de digitalisation des analyses de risques professionnels (document unique) dans les filiales de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de La Réunion.

Plus de **75** filiales ont déjà adopté HSE Compliance.

Un référentiel réglementaire Sécurité & Environnement a ainsi été établi pour chaque filiale, tenant compte des spécificités de chaque site, activité et de la réglementation locale. À travers ce référentiel, chaque filiale est informée en continu des évolutions réglementaires pouvant la concerner et peut ainsi suivre son niveau de conformité et, le cas échéant, déployer les actions de mise en conformité requises.

3 ENGAGEMENTS FONDAMENTAUX

1

La Santé & la Sécurité de nos collaborateurs
Une préoccupation quotidienne

2

La Préservation de l'Environnement & l'Écoresponsabilité
Une nécessité sociétale & économique

3

Le Respect de la Réglementation HSE en vigueur
Un incontournable

Créer les conditions d'une entreprise dans laquelle chacun a toute sa place

Promouvoir un environnement de travail respectueux et inclusif, où la diversité des talents et des parcours est une véritable richesse et où le dialogue social est ouvert.

Promouvoir l'égalité femmes-hommes

Au sein de GBH, une grande partie des filiales du Groupe sont couvertes par un accord ou un plan d'action portant sur l'égalité professionnelle femmes-hommes conclu pour un à trois ans. Conformément aux obligations légales, le calcul de l'index égalité femmes-hommes dans les entreprises de plus de 50 salariés a été réalisé. Il sert aux entreprises à mesurer les écarts de rémunération entre les sexes et à mettre en évidence les axes de progression. Lorsque des disparités salariales sont constatées, des mesures correctives sont prises, faute de quoi les entreprises peuvent être sanctionnées par une amende.

Intégrant des mesures correctives depuis plus de trois ans, qui comportent notamment des actions de rééquilibrage en faveur des femmes (rémunération, embauche...), le Groupe constate un niveau global de l'index des différentes filiales en progression depuis les premières publications, y compris dans le secteur de l'automobile, qui est plutôt masculin et pour lequel les résultats étaient à améliorer. Les sociétés poursuivent leurs efforts en tentant d'innover par des mesures destinées à attirer des candidatures féminines, notamment dans le secteur automobile.

75/100*

Score atteint ou dépassé par toutes les sociétés du Groupe, à une exception près.

* Score en dessous duquel les sociétés sont pénalisables.

Un développement constant des accords collectifs

Les filiales ont conclu, ces dernières années, et continuent de conclure un nombre significatif d'accords collectifs innovants établissant un certain dynamisme (accords d'harmonisation des statuts collectifs dans le cadre de rachat ou fusion, accords de performance collective modifiant le contrat de travail).

Ces accords ont pu être signés grâce à la confiance et à la qualité du dialogue social au sein des structures. Ces accords ont atteint les objectifs qui leur avaient été assignés et ont, pour certaines sociétés, pu améliorer leur compétitivité.

Promouvoir et encourager le dialogue social

GBH privilégie en permanence une relation de proximité avec les représentants du personnel. Ainsi, il existe un dialogue avec l'instance représentative du personnel (CSE) dans toutes les entreprises du Groupe soumises au droit français, conformément aux seuils prévus par la législation. Toutes les nouvelles informations et consultations du CSE sont réalisées dans les conditions prévues par la loi. Dans ce cadre, les équipes du pôle juridique social accompagnent les filiales du Groupe à travers des sessions de formation axées sur les principes de fonctionnement des instances CSE.

L'année 2022 a initié la période de renouvellement des CSE (comités sociaux et économiques) au sein de nos filiales, dont les premiers mandats (généralement conclus pour quatre années) arrivaient à échéance. Les années 2023 et 2024 ont été marquées par une accélération de ces renouvellements, qui ont particulièrement mobilisé les équipes du pôle juridique social. Celui-ci a formé et assisté les filiales du Groupe concernées.

En 2024, les intégrations au Groupe sur l'aspect social se sont faites dans de bonnes conditions. Au cours de l'année, les sociétés ont continué à gérer leurs négociations annuelles obligatoires dans un contexte particulièrement inflationniste, marqué par un nombre important de revalorisations du Smic en cours de l'année, outre l'impact des revalorisations salariales des branches professionnelles. Les équipes du siège ont assisté les filiales et ont adapté leurs propositions pour trouver des solutions satisfaisantes pour les parties, maîtrisant leur masse salariale.



Atelier de groupe dans le cadre du partenariat avec Serac Antilles.

15 ans de partenariat actif avec Serac Antilles

Association dynamique, cette structure, qui a été à l'initiative des premières embauches de travailleurs handicapés des filiales du Groupe en Guadeloupe (enseignes Carrefour, Mr. Bricolage, Brioche Dorée du centre commercial de Destreland), n'a cessé de nous accompagner, depuis lors, dans notre démarche. Serac a facilité l'accès des personnes en situation de handicap au monde du travail au sein de GBH grâce, notamment, à ses compétences en matière d'aide à la communication en langue des signes française et en gestion administrative propre à l'embauche de ces personnes.

Promouvoir la diversité et l'inclusion

GBH est particulièrement impliqué en matière d'emploi des personnes en situation de handicap et plus spécifiquement des sourds et malentendants. En parallèle, le Groupe veille à respecter ses obligations légales en ayant recours à :

- l'emploi direct de personnes ;
- l'utilisation de sociétés de sous-traitance ou de prestations de services avec des entreprises adaptées, des établissements et services d'aide par le travail (Esat).

GBH conserve une pyramide des âges équilibrée grâce à la régularité de ses recrutements sur une longue période. L'effectif est réparti de manière homogène sur les différentes classes d'âge, constituant ainsi un équilibre intergénérationnel qui favorise une politique harmonieuse d'évolution des carrières et de transmission des compétences. Cet équilibre préserve le Groupe des mouvements massifs et facilite les embauches comme les sorties du personnel.

Renforcer l'attractivité

Enjeu stratégique pour un groupe fortement implanté dans les DROM et en développement constant, l'attractivité est pour GBH une priorité.

Attirer de nouveaux talents

Engagements

GBH est un acteur engagé pour l'emploi en outre-mer. La capacité d'attirer les talents est un enjeu stratégique pour GBH compte tenu de la situation spécifique de l'emploi dans les DROM. Si les difficultés de recrutement existent sur tous les territoires et activités sur lesquels le Groupe est présent, elles sont particulièrement notables sur les postes de management, les fonctions support, ou encore les métiers pénuriques.

Objectifs

- Attirer et recruter par la mise en œuvre de politiques adaptées et d'actions innovantes.
- Travailler en permanence sur la marque employeur «GBH» en capitalisant sur les réseaux sociaux.
- Diversifier le sourcing.

Ambitions

- Politique relations écoles dynamique.
- Participation aux forums emploi.

- Innovation : Martinique pour l'emploi (forum régional de l'emploi), Tremplin pour l'emploi (programme d'insertion professionnelle de GBH...).
- Faire évoluer les leviers de la marque employeur (visuels, vidéos, site internet...).



4^e édition du salon Martinique pour l'emploi.



Participation à 17 forums de grandes écoles avec Avenir Outre-mer.



Afterwork avec l'École de gestion et de commerce de La Réunion.



2^e promotion du programme Talents avec l'EM Normandie.

Retenir les talents

Engagements

La capacité de fidéliser les talents est un enjeu stratégique pour GBH compte tenu, notamment, du développement du Groupe. Pour GBH, la réponse consiste à développer des actions de formation structurantes, visant à développer les compétences internes et à promouvoir ses collaborateurs.

Objectifs

- Diversifier le programme destiné aux cadres à haut potentiel.
- Faire évoluer le programme de formation ESCP pour les directeurs.
- S'assurer de la pérennité du programme licence professionnelle Distrisup aux Antilles-Guyane et à La Réunion.

Ambitions

- Étendre le programme Talents aux métiers de la Distribution.
- Faire évoluer le programme de formation ESCP.
- Consolider l'activité de l'école des métiers GBH en Guyane.

2^e
promotion
du programme Talents
avec l'EM Normandie.

7^e
promotion
du programme ESCP.

Développer les compétences

Favoriser l'intégration des jeunes talents et le développement des compétences de chacun : deux missions portées par le Groupe.

Développer les compétences par la formation

Engagements

La politique formation est un axe important pour GBH, pour le maintien à niveau et l'évolution des compétences des collaborateurs, la promotion interne, privilégiée par GBH, ou encore dans le cadre de ses actions sociétales pour les jeunes éloignés de l'emploi, problématique particulièrement sensible sur les DROM. Chaque filiale gère son propre plan de développement des compétences.

Objectifs

- Maintenir et faire évoluer les compétences des collaborateurs.
- Favoriser la promotion interne par la formation.
- Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi.

Ambitions

- Poursuivre la mise en œuvre du programme Tremplin pour l'emploi.
- Pérenniser le programme licence professionnelle Distrisup.
- Étendre le champ d'activité de l'École des métiers en Guyane.
- Poursuivre la politique d'accueil des apprentis, malgré la baisse des financements.

Réalisations/actions « phares » de l'année

- Ouverture de l'École des métiers GBH en Guyane.
- Lancement de divers programmes Tremplin pour l'emploi (Guadeloupe, Réunion).
- Diplômation du programme Tremplin pour l'emploi en Guyane.
- Lancement de deux nouvelles promotions licence professionnelle Distrisup.

Accompagner les carrières

Engagements

Compte tenu des difficultés de recrutement sur les DROM, GBH capitalise sur la promotion interne, notamment en mettant en œuvre des programmes de formation adaptés, et un programme de détection, sélection et formation des cadres à haut potentiel avec une grande école de commerce (EM Normandie).

Objectifs

- Consolider l'activité de l'École des métiers GBH en Guyane.
- Pérenniser le programme Talents.
- Faire évoluer le programme des directeurs avec l'ESCP.

Ambitions

- Lancer la 3^e promotion du programme Talents et s'assurer de la représentativité de l'ensemble des métiers de GBH.
- Travailler à l'extension du périmètre de l'École des métiers GBH.
- Lancer la 8^e promotion de la licence professionnelle Distrisup.

Réalisations/actions « phares » de l'année

- Ouverture de l'École des métiers GBH en Guyane.
- Lancement de la 2^e promotion du programme Talents avec l'EM Normandie, étendu à l'intégralité du Groupe.
- Lancement de la 7^e promotion du programme des directeurs avec l'ESCP.



7 actions Tremplin pour l'emploi menées depuis janvier 2023



Inauguration de l'École des métiers GBH, en Guyane, en 2024.

L'École des métiers GBH a ouvert ses portes en 2024

Organisme de Formation et Centre de Formation d'Apprentis (CFA), l'École des métiers incarne les valeurs du Groupe pour la promotion et l'insertion des jeunes par la formation professionnelle. Dédiée aux métiers de l'automobile en Guyane, elle propose trois formations certifiées en alternance et plusieurs modules de formation interne à la carte.



“

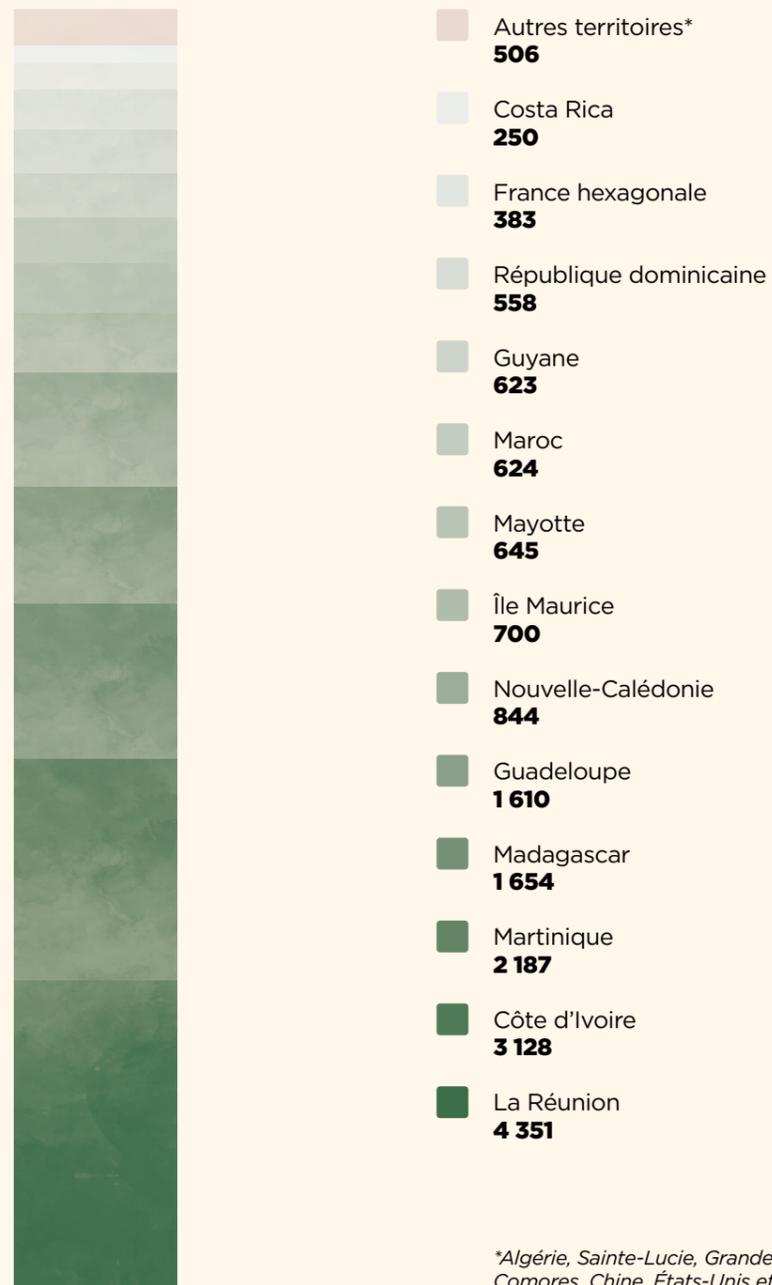
Notre école s'inscrit dans un double accompagnement pour notre jeunesse : la formation et l'insertion. L'objectif ? Les immerger dans nos métiers en mettant l'accent sur leur capacité à faire et à concrétiser aux côtés d'un formateur qui est lui-même un expert du métier. Ensemble, nous souhaitons créer un parcours et des modules personnalisés en fonction des compétences, de l'expérience et des souhaits de carrière de ceux qui pousseront la porte de notre école. Je suis impatiente de débiter cette aventure et de contribuer à cultiver cette envie d'apprendre et de réussir.”

Ketsia Tolassy,
directrice de la formation

BILAN 2024

Répartition des effectifs par territoire

18 063

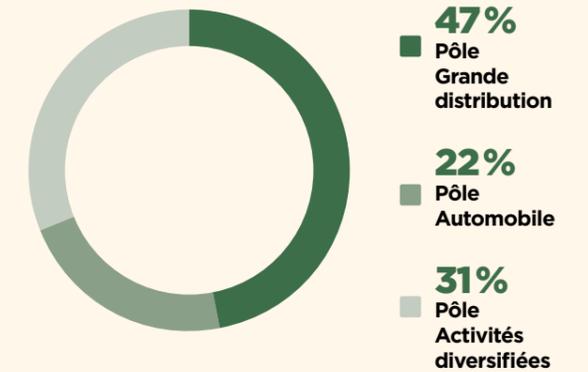


*Algérie, Sainte-Lucie, Grande-Bretagne, Comores, Chine, États-Unis et Saint-Martin.

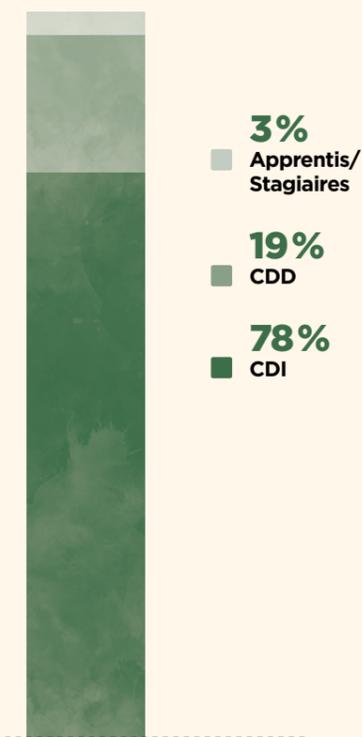
Répartition des effectifs par genre



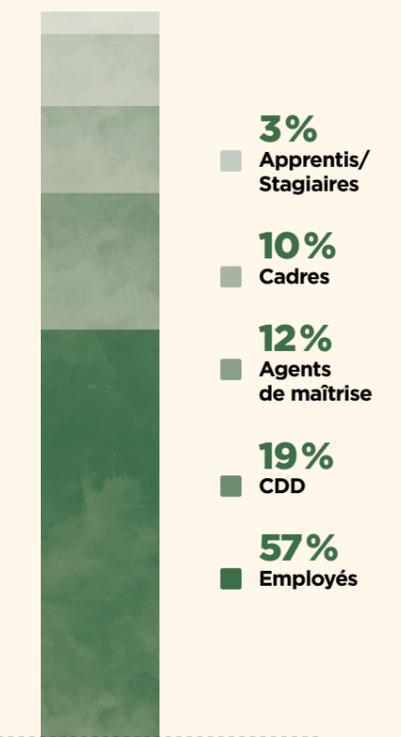
Répartition des effectifs par pôle d'activité



Répartition des effectifs par type de contrat



Répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle





**Entreprendre pour
réduire l'impact
de nos activités sur
l'environnement**

Rapport de durabilité 2024

Intégrer les enjeux environnementaux dans nos activités

Conscients de la forte exposition de nos territoires face aux effets du changement climatique, nous avons le devoir d'intégrer les enjeux environnementaux dans nos activités avec la volonté de les aligner aux objectifs de l'Accord de Paris.



La réalisation de bilans environnementaux annuels constitue le socle de notre engagement. Ces bilans couvrent les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets et la consommation d'eau. Ils nous permettent d'identifier les actions prioritaires à mener pour nous conformer aux accords et stratégies en vigueur, d'élaborer une stratégie environnementale solide et d'ajuster nos plans en fonction des résultats obtenus.

Nous mettons l'accent sur l'amélioration de notre efficacité énergétique, la promotion de l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et l'encouragement des pratiques de mobilité durable au sein de nos activités. De plus, nous accordons une attention particulière à la gestion des déchets, en mettant en œuvre des programmes de réduction, de réutilisation et de

recyclage. Nous veillons également à optimiser notre consommation d'eau, en adoptant des technologies et des pratiques visant à minimiser notre impact sur les ressources hydriques locales.

En nous engageant dans cette voie, nous souhaitons contribuer activement à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux en matière de développement durable. Notre philosophie environnementale repose sur la conviction que chaque geste compte et que notre engagement collectif peut faire une réelle différence pour les générations futures. Nous restons humbles face à l'ampleur des défis à relever, mais déterminés à progresser de manière continue et responsable.

“
Chaque action compte et
notre position nous confère
une responsabilité
particulière. Il est important
pour nous de réduire notre
empreinte carbone et
d'adapter nos pratiques aux
défis climatiques.”

Sarah Darivon,
Responsable
photovoltaïque & innovation
environnementale Groupe

S'adapter face au changement climatique et réduire notre empreinte carbone

Sobriété énergétique, énergies non carbonées, mobilité durable, réduction des émissions liées à l'utilisation de fluides réfrigérants, le Groupe s'engage autour de quatre axes forts.



Agir en faveur de la sobriété énergétique

En 2024, le Groupe a poursuivi les actions déjà engagées pour améliorer ses performances énergétiques.

- Le remplacement d'équipements vieillissants et énergivores par du matériel avec de hauts niveaux de performance énergétique :
 - relamping led sur plusieurs filiales (show-rooms, surfaces de vente, réserves & bureaux, parking...);
 - remplacement d'équipements de climatisation par des systèmes efficaces (A+/A+++);
 - optimisation des process énergivores en remplaçant, par exemple, des centrales de production de froid alimentaire par des systèmes au CO₂ dans la grande distribution alimentaire. Les gains sur les consommations sont généralement de l'ordre de 30%.
- Le renforcement de l'isolation thermique des bâtiments, soit à travers une amélioration de l'isolation sur l'existant soit par l'intégration de techniques d'isolation haute efficacité lors de remodeling ou construction de nouveaux bâtiments.
- L'optimisation de la gestion des consommations d'énergie et la régulation (GTC/GTB, pilotage des consommations en fonction de la saisonnalité...).
- La poursuite des démarches de management de la performance énergétique principalement sur les filiales de distribution et lancement de campagnes d'audits énergétiques obligatoires sur les sites concernés.

Développer les énergies non carbonées

Depuis 2010, GBH s'est engagé dans la production d'électricité d'origine renouvelable via sa société Solebam. Trente installations photovoltaïques ont été mises en service sur les toitures des bâtiments du Groupe, soit en injection sur le réseau électrique public, soit, pour les plus récentes, en autoconsommation directe. Fin 2024, la surface totale des panneaux solaires équipant les filiales du Groupe s'élève à près de 60 000 m² de panneaux photovoltaïques en Martinique, en Guadeloupe, à La Réunion et en République dominicaine, évitant ainsi l'émission d'environ 7 407 tonnes de CO₂ en 2024. L'énergie produite cette année représente près de 10 600 MWh, soit la consommation d'environ 1 560 foyers. Les centrales en autoconsommation permettent quant à elles de réduire la consommation d'électricité des filiales qui en sont équipées d'environ 30%. Dans le cadre de son développement, et conformément à la loi énergie-climat et à la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable, GBH a augmenté significativement son parc installé. 2,3 MWh sont d'ores et déjà prévus pour l'année 2025.

Afin de maintenir cette dynamique d'amélioration énergétique et ainsi aider ses filiales, GBH poursuit et renouvelle régulièrement divers « partenariats d'efficacité énergétique » avec des acteurs économiques et institutionnels locaux tels qu'EDF ou encore l'Ademe et les régions ou collectivités.

30
installations photovoltaïques
mises en service sur les toitures
des bâtiments du Groupe.



Développer la mobilité durable

La promotion de la mobilité décarbonée est au cœur des engagements du Groupe. Elle passe notamment par le développement des flottes de véhicules électriques sur les parcs des filiales de location automobile.

Le Groupe poursuit donc le déploiement de son réseau de bornes de recharge de véhicules électriques sur les parkings des filiales de distribution. Il compte aujourd'hui 18 bornes installées en Martinique (6) et en Guadeloupe (12). Ces bornes ont délivré environ 80 MWh et ont permis à environ 1 000 utilisateurs de réaliser près de 5 300 charges sur l'année écoulée.

Réduire les émissions liées aux fluides réfrigérants

Les fluides frigorigènes utilisés dans les systèmes de réfrigération et de climatisation ont un impact significatif sur l'effet de serre et l'appauvrissement de la couche d'ozone. Une fois libérées dans l'atmosphère, ces substances peuvent avoir un impact jusqu'à 3 000 fois supérieur au CO₂.

De ce fait, une bonne gestion et une maîtrise optimale des installations de production de froid constituent un enjeu fondamental dans la lutte contre le réchauffement climatique. Nos actions se concentrent donc à la fois sur la recherche de fluides réfrigérants de substitution ayant un potentiel de réchauffement global le plus bas possible, une maintenance renforcée de nos équipements et installations afin d'éviter au maximum les fuites et le dégazage à l'air libre, ainsi que la recherche de technologies de refroidissement innovantes à faible impact carbone.

BILAN CARBONE GROUPE

Origine des données

- A** Mesure directe 5%
- B** Données fiables non mesurées 15%
- C** Données extrapolées / statistiques 30 à 50%
- D** Ordre de grandeur 80%

VUE GLOBALE

Scope 1	9,3%	388 kt CO ₂ e
Scope 2	2,4%	99 kt CO ₂ e
Scope 3	88,3%	3 693 kt CO ₂ e



BILAN CARBONE

PÔLE GRANDE DISTRIBUTION

Scope 1	16,9%	252 kt CO ₂ e
Scope 2	4,9%	72 kt CO ₂ e
Scope 3	78,2%	1 161 kt CO ₂ e



Scope 1	Déplacement professionnel (scope 1)	132 kt CO ₂ e	A	52,3%
	Combustibles - engins et équipement de travail	96 kt CO ₂ e	A	38,1%
	Émissions directes hors énergie	24 kt CO ₂ e	A	9,6%
Scope 3	Achats	575 kt CO ₂ e	B	49,6%
	Transport	420 kt CO ₂ e	C	36,2%
	Fret	109 kt CO ₂ e	C	9,3%
	Autres émissions liées à l'énergie	46 kt CO ₂ e	A	3,9%
	Déchets directs	8 kt CO ₂ e	A	0,7%
	Immobilisations	3 kt CO ₂ e	C	0,3%

Scope 1 ÉMISSIONS DIRECTES

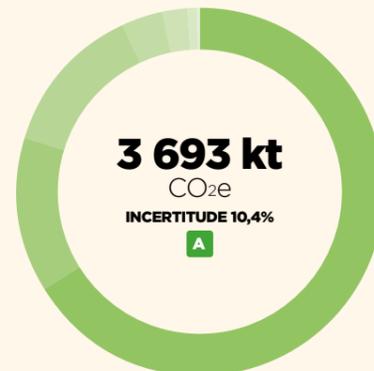
Déplacement professionnels (scope 1)	231 kt CO ₂ e	A	59,5%
Combustibles - engins et équipements de travail	132 kt CO ₂ e	A	34,0%
Émissions directes hors énergie	25 kt CO ₂ e	A	6,5%



Scope 2 LE SCOPE 2 EST CONSTITUÉ UNIQUEMENT DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES PRISES SUR LE RÉSEAU

Scope 3 ÉMISSIONS INDIRECTES

Achats	2 448 kt CO ₂ e	A	66,3%
Produits et services vendus	502 kt CO ₂ e	A	13,6%
Transport	491 kt CO ₂ e	C	13,2%
Fret	133 kt CO ₂ e	C	3,6%
Autres émissions liées à l'énergie	80 kt CO ₂ e	A	2,2%
Déchets directs	19 kt CO ₂ e	B	0,8%
Immobilisations	10 kt CO ₂ e	B	0,3%



PÔLE AUTOMOBILE

Scope 1	0,7%	6 kt CO ₂ e
Scope 2	1,0%	9 kt CO ₂ e
Scope 3	98,3%	870 kt CO ₂ e



Scope 1	Déplacement professionnel (scope 1)	5 kt CO ₂ e	A	74,3%
	Combustibles - engins et équipement de travail	1 kt CO ₂ e	A	19,5%
	Émissions directes hors énergie	0 kt CO ₂ e	A	6,2%
Scope 3	Produits et services vendus	502 kt CO ₂ e	A	57,7%
	Achats	322 kt CO ₂ e	B	37,0%
	Déchets directs	18 kt CO ₂ e	C	2,1%
	Fret	11 kt CO ₂ e	B	1,3%
	Transport	9 kt CO ₂ e	A	1,0%
	Immobilisations	5 kt CO ₂ e	B	0,6%
	Autres émissions liées à l'énergie	3 kt CO ₂ e	A	0,3%

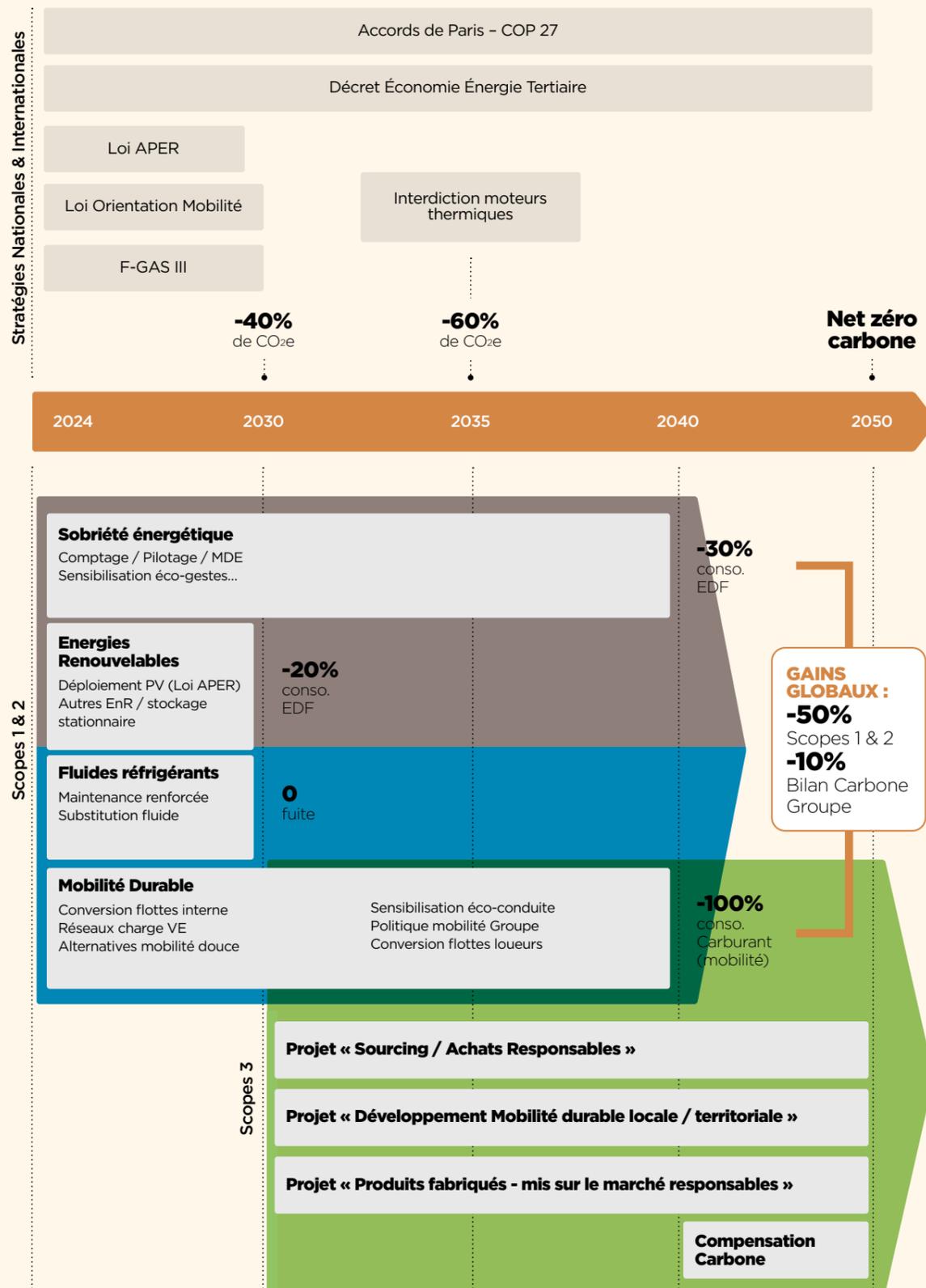
PÔLE ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

Scope 1	7,2%	130 kt CO ₂ e
Scope 2	1,0%	18 kt CO ₂ e
Scope 3	91,8%	1 662 kt CO ₂ e



Scope 1	Déplacement professionnel (scope 1)	94 kt CO ₂ e	A	72,8%
	Combustibles - engins et équipement de travail	35 kt CO ₂ e	A	26,6%
	Émissions directes hors énergie	1 kt CO ₂ e	A	0,6%
Scope 3	Achats	1 550 kt CO ₂ e	B	93,3%
	Transport	62 kt CO ₂ e	B	3,7%
	Autres émissions liées à l'énergie	32 kt CO ₂ e	A	1,9%
	Fret	13 kt CO ₂ e	B	0,8%
	Déchets directs	3 kt CO ₂ e	A	0,2%
	Immobilisations	2 kt CO ₂ e	C	0,1%

TRAJECTOIRE CARBONE



Développer l'économie circulaire et optimiser la valorisation des déchets

Qu'ils soient issus des activités du Groupe ou mis sur le marché, de la lutte contre le gaspillage alimentaire au développement de projets à impact positif, GBH a fait du traitement des déchets une priorité.

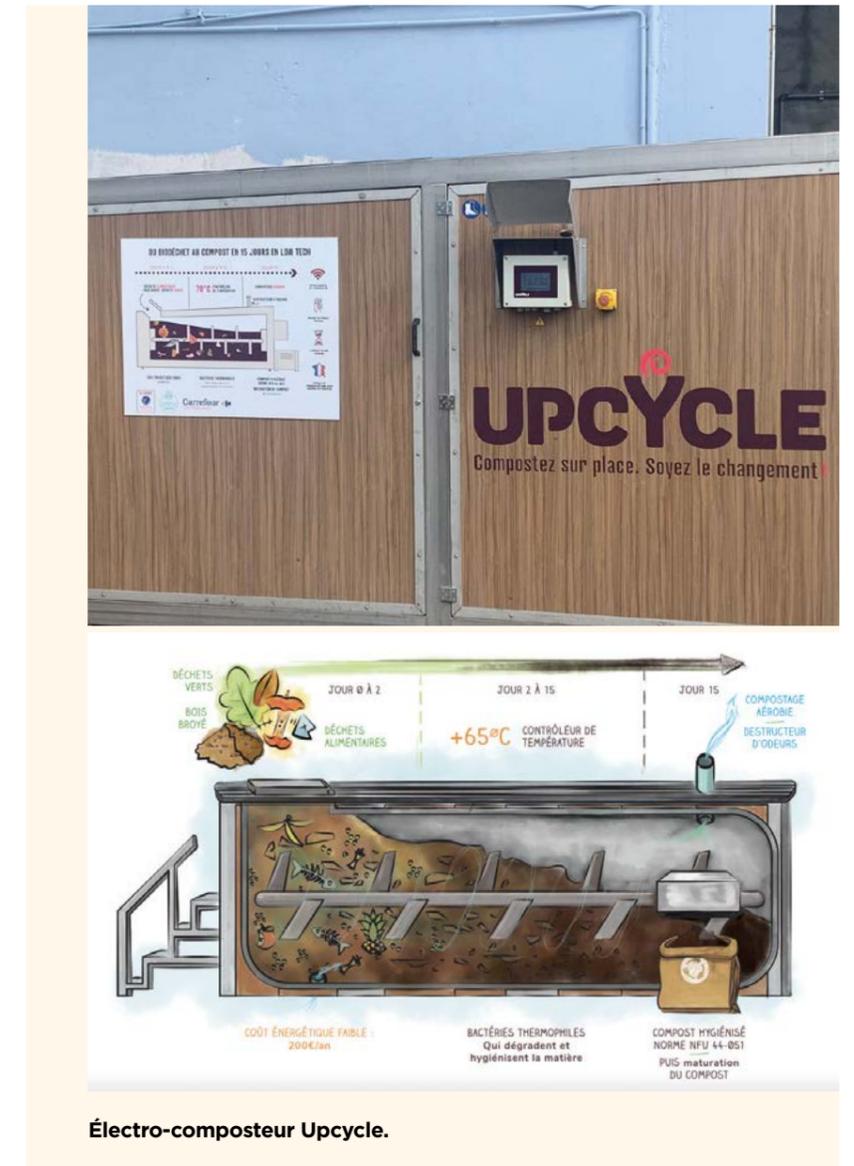
28 tonnes de biodéchets traitées par an par l'électro-composteur, depuis 2023, permettant la production d'environ **47 000 litres de compost.**

Déchets issus de nos activités

Électro-composteur Upcycle : une expérimentation pour réduire les volumes de déchets et améliorer leur valorisation

Dans la continuité des engagements de lutte contre le gaspillage alimentaire et la volonté d'atteindre le « zéro biodéchet », une expérimentation a été menée au sein de Carrefour Destreland. Cet équipement permet de traiter l'ensemble des invendus alimentaires résiduels (qui n'ont pu être cédés à la Banque Alimentaire ou à d'autres associations de Guadeloupe), afin de les transformer en un compost normé de manière accélérée. En effet, le process permet la transformation des biodéchets en compost en environ 15 jours.

Dans une logique d'économie circulaire et de « retour à la terre », le compost ainsi produit sera en partie utilisé pour l'amendement organique des espaces verts du site.



Le compost restant sera cédé à des associations locales (jardins partagés...) ou au lycée agricole de Baie-Mahault afin de répondre à leurs besoins. Carrefour Destreland a été Lauréat 2023 du Trophée des entreprises engagées sur la thématique du développement durable grâce à l'Upcycle !

Des cintres aux pots de fleurs...

Comment traiter localement les cintres en plastique des magasins Decathlon ? En utilisant des broyats de cintres plastique en tant que matière 1^{re} recyclée incorporée à 70 % dans le process de fabrication de pots de fleur ! Cette initiative innovante a été menée en collaboration avec Sodico (société réunionnaise spécialisée dans les emballages plastique écoresponsables). En 2024, plus de 3 400 kilos de cintres ont été valorisés et Mr. Bricolage Réunion a assuré la commercialisation de plus de 21 000 pots issus de cette boucle d'économie circulaire 100 % réunionnaise.

Développer les circuits courts d'économie circulaire, en partenariat avec les associations locales



En Martinique, Mr. Bricolage Acajou travaille régulièrement avec l'association CCPYM (Centre de Culture Populaire Ypiranga de Pastinha Martinique) qui œuvre essentiellement dans l'insertion et le désenclavement des quartiers sensibles de Fort-de-France et le développement d'Écolieux tels que des Jardins Partagés & Solidaires. Régulièrement, du matériel, des outils, des palettes sont donnés pour l'aménagement et l'entretien des jardins partagés (Trenelle Citron, Volga plage...) et les autres Écolieux gérés par l'association CCPYP. Les différents partenariats lancés en 2022 se sont poursuivis avec plusieurs associations martiniquaises telles que Eco Mobil ou l'Acise Insertion Environnement. Ainsi, auprès des enseignes martiniquaises de GBH, ces associations assurent la collecte et le réemploi des invendus et rebuts d'équipements électriques et électroniques. Dans une logique d'économie sociale et solidaire,

les équipements sont réparés, remis en état et mis à la disposition des foyers modestes. Un des objectifs de ces associations est aussi la lutte contre la fracture numérique en Martinique.

À La Réunion, trois hypermarchés Carrefour de l'île ont établi un partenariat avec l'association Emmaüs, qui collecte régulièrement les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) auprès des magasins pour les valoriser à travers un circuit d'économie solidaire local. Les équipements récupérés sont réparés puis revendus aux foyers modestes. Ces différentes initiatives s'inscrivent pleinement dans une démarche d'économie circulaire en offrant une seconde vie à des déchets mais également à travers une démarche d'insertion professionnelle par le biais d'emplois solidaires générés par ces associations locales.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Depuis 2018, GBH s'est engagé dans une démarche vertueuse de réduction des volumes de déchets dans ses hypermarchés en améliorant la gestion des invendus et produits à date de péremption proche afin d'optimiser les dons vers les Banques Alimentaires. Ce projet a été initié dès 2018 dans les enseignes Carrefour et Euromarché Martinique avec Comerso, en 2020 dans les Géant de Sainte-Marie et de Dumbéa, via MGC (plateforme logistique) en Nouvelle-Calédonie avec Zéro Waste Pacific (partenaire de Comerso pour la zone Pacifique). Depuis 2021, un projet similaire a été dans un premier temps mené dans les hypermarchés Carrefour Réunion avec l'accompagnement de Phénix, avant d'être déployé dès 2022 sur l'ensemble des six hypermarchés et des 11 supermarchés Carrefour de La Réunion. Cette démarche a été étendue au quatre Promocash du même territoire en 2023.

1,4 million

de repas sauvés du gaspillage et cédés à la Banque Alimentaire en 2024

dont

337 922
en Martinique

118 649
en Guadeloupe

995 278
à La Réunion*

Au-delà de l'engagement social de cette démarche, ce sont près de **726 tonnes** de déchets évitées !

* Le contexte social en Nouvelle-Calédonie n'a pas permis d'obtenir de données fiables sur 2024.

Déchets mis sur le marché

S'impliquer dans les projets locaux de retour de la consigne des emballages

Dans une logique d'Économie Circulaire, la Région Guadeloupe s'est positionnée comme territoire exemplaire en termes d'expérimentation pour le retour de la consigne des emballages en lançant le projet « Guadeloupe zéro déchet en 2035 ». Carrefour Guadeloupe s'est très fortement impliqué dès le début du projet aux côtés de la Région et de l'Ademe afin de tenir l'objectif ambitieux de faire renaître la consigne des emballages pour recyclage d'ici 2025.

En Martinique, l'Éco-organisme Citeo, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la grande distribution, a lancé en 2024 un projet de déploiement de RVM (Reverse Vending Machine) afin d'optimiser la collecte du PET et des canettes en aluminium via un dispositif de gratification du geste de tri. GBH s'est engagé à accueillir, dès 2025, sur l'ensemble de ses filiales Carrefour Martinique, un équipement à destination des clients souhaitant contribuer au tri des emballages de boissons.

Avec le soutien de l'Ademe Martinique, les Héritiers Clément ont finalisé, début 2024, une étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'un schéma de consigne des emballages en verre. L'ensemble des contraintes techniques a été analysé et les différents freins levés quant à la faisabilité de réintégrer sur les lignes de production des bouteilles consignées. Des tests sont toujours en cours avec un porteur de projet local afin de valider de manière opérationnelle le process de lavage et de reverse logistique.



Seconde vie des produits.



Réunion de synergie inter-entreprise EIT à Fort-de-France.

Donner une seconde vie aux produits

Dans une dynamique de réduction des volumes des déchets et d'économie circulaire, les enseignes Decathlon du Groupe se sont engagées dans la reconversion d'articles défectueux qui sont désormais réparés, reconditionnés et remis à la vente à moindre coût. La démarche de Decathlon rencontrant un franc succès, les enseignes Mr. Bricolage Réunion se sont aussi lancées dans une démarche « 2^{de} vie des produits » dès 2022.

Participer aux Ateliers EIT

L'association Entreprise & Environnement, en partenariat avec la Deal Martinique et l'INEC (Institut national de l'économie circulaire), a lancé au 2^e semestre 2019 les premiers Ateliers EIT (Écologie Industrielle & Territoriale), afin de permettre aux différents acteurs locaux (entreprises, associations, administrations...) de se rencontrer et d'identifier les synergies en termes d'Économie Circulaire. Entreprise & Environnement assure le rôle de coordinateur et facilitateur dans cette nouvelle démarche. Les synergies et le déploiement d'actions concrètes en Martinique se sont poursuivis en 2024.



Soutenir le développement des filières de traitement pour VHU (véhicules hors d'usage)

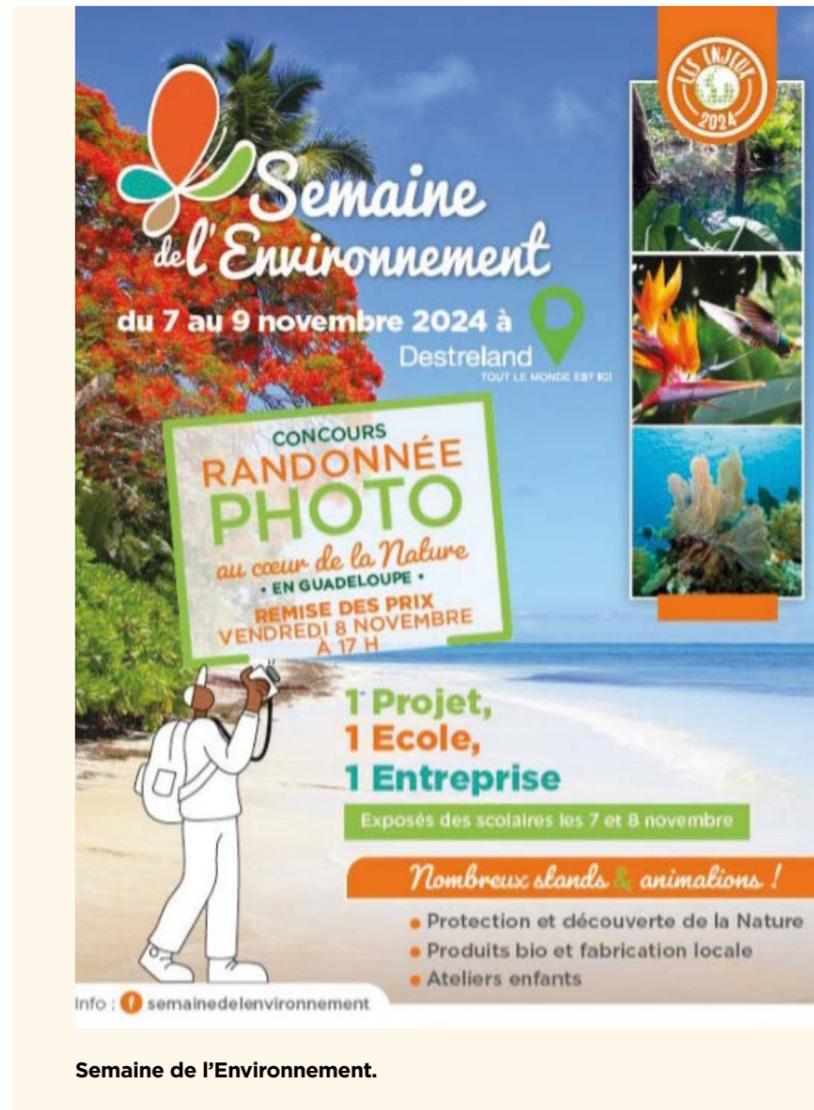
La gestion des déchets issus des activités automobiles, tels que les véhicules hors d'usage, les pneumatiques ou encore les batteries, est une priorité pour le Groupe. Conscient que les enjeux sont encore plus importants dans les DOM-TOM en raison de l'éloignement des filières d'élimination et du manque d'infrastructures locales durables pour le démantèlement et le traitement de ces déchets spécifiques, GBH soutient activement, depuis plusieurs années, la création et le développement de solutions locales de gestion. Pour cela, le Groupe renforce et poursuit ses partenariats avec les associations spécialisées dans le traitement des VHU et des déchets associés : TDA Martinique, TDA Guadeloupe et Ardag en Guyane.

Sensibiliser et s'impliquer dans l'écoresponsabilité

Depuis plusieurs années, GBH s'engage dans une démarche d'écocitoyenneté et d'écoresponsabilité pour sensibiliser le public aux bonnes pratiques environnementales.

En 2024, Destreland a accueilli la 19^e Semaine de l'Environnement, rassemblant divers acteurs pour la préservation de la biodiversité. L'événement a proposé des stands et activités écoresponsables, ainsi qu'un concours photo sur la nature guadeloupéenne, mettant en lumière la beauté et la fragilité des îles. Cette 19^e édition a une fois de plus rencontré un vif succès.

Entreprises Environnement Comme chaque année, plusieurs filiales de GBH ont participé activement aux Opérations Pays Propre en Martinique. Organisées par l'association Entreprises & Environnement, ces opérations permettent la collecte et la récupération des déchets abandonnés dans des décharges sauvages, le nettoyage du littoral et des zones protégées accessibles au public.



Semaine de l'Environnement.



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) : un engagement partagé !

Par exemple, pour promouvoir l'engagement de Batimat Recyclage en Martinique, plusieurs visites ont eu lieu, en collaboration avec France Travail de Schœlcher et les étudiants de l'Université des Antilles, afin de présenter l'activité de recyclage des matériaux et de sensibiliser les visiteurs à l'importance de cette filière.

BILAN DÉCHETS

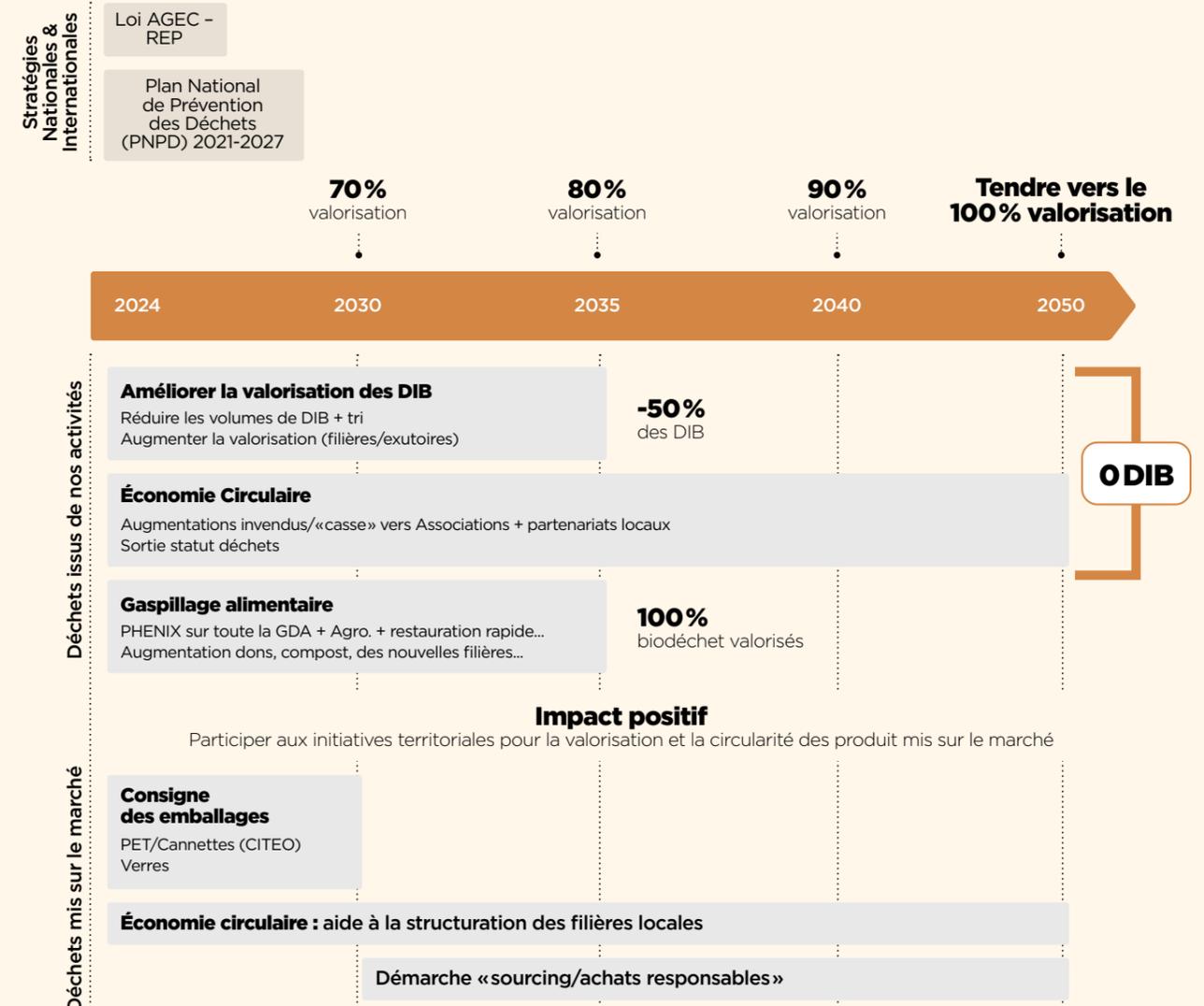


DIB	206 628 t	A	90,4%
Papiers/cartons	6 154 t	A	2,7%
Inertes	5 106 t	A	2,2%
Biodéchets	4 422 t	A	1,9%
Bois/palettes	2 411 t	A	1,1%
Métaux	1 012 t	A	0,4%
Piles & accumulateurs	965 t	A	0,4%
DIS/dangereux	868 t	A	0,4%
Plastiques	575 t	A	0,3%
Déchets verts	345 t	A	0,2%

Répartition Déchets dangereux/ Déchets Non Dangereux



TRAJECTOIRE DÉCHETS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Préserver les ressources naturelles en eau

Hormis l'impact énergétique de ses activités, GBH exerce une pression significative sur les milieux halieutiques et la ressource en eau à travers ses différentes activités (extraction, béton, agroalimentaire, agriculture, automobile...). Des actions permanentes de réduction des consommations d'eau sont menées avec la recherche de solutions de recyclage et de récupération d'eau, la mise en place d'équipements plus performants et moins consommateurs d'eau, mais aussi à travers la maîtrise de ses rejets aqueux et la prévention du risque de pollution accidentelle. Objectif : zéro pollution !

Des stations de lavage de véhicules « Zéro Consommation & Zéro Rejet »

L'objectif de ce système est de pouvoir « s'effacer » totalement du réseau d'eau potable, à la fois en récupérant les eaux de pluie et en recyclant-réutilisant les eaux souillées de lavage après un traitement en local (circuit fermé). De plus, aucun rejet d'eau souillée n'est émis. Ce type de projet est accompagné par les offices de l'eau en local.

Réduire la pression sur la ressource en eau

En 2022, des études de faisabilité technique et financière ont été menées sur cinq sites de distribution en Martinique, dans le cadre d'un appel à projets de l'Office de l'eau Martinique et de la CCI Martinique. Ces études ont été réalisées afin de valider la possibilité de récupérer et d'utiliser de l'eau de pluie pour répondre aux besoins en eau pour leurs usages non sanitaires : arrosage des espaces verts, lavage des sols, chasses d'eau, etc. En 2023, Bamitel, Gamm'Vert et Mr. Bricolage ont été lauréats de l'appel à projets. Les travaux ont été réalisés à Bamitel et se poursuivront en 2025 pour les deux autres sociétés.

100 000

litres d'eau potable
non consommés
chaque année grâce
aux travaux menés.

Depuis de nombreuses années, des travaux de recherche de fuites et de remise à niveau des réseaux d'eau sont entrepris régulièrement sur les filiales du Groupe afin de pallier toute fuite inutile. Grâce à la mise en place de bassins de décantation, Sapeb réutilise ses eaux de process pour la fabrication du béton et le lavage des zones de production.

Maîtriser les rejets dans le milieu naturel & prévenir les pollutions

Au-delà de la réduction des consommations d'eau, un enjeu important concerne l'atteinte du milieu naturel par les rejets liquides ou les pollutions accidentelles (fuites, déversements...) induits par les activités de GBH.

Des travaux de remise à niveau ou de rénovation des systèmes de collecte des eaux résiduaires (eaux de parking, ruissellement...) et des systèmes d'épuration (séparateurs d'hydrocarbures, débourbeurs...) sont entrepris régulièrement au sein des filiales du Groupe afin de prévenir toute atteinte au milieu naturel. Une attention particulière est portée à la sécurisation des stockages de produits chimiques et de déchets liquides, pour limiter le risque de pollution accidentelle en milieu naturel suite à des déversements ou des fuites. Régulièrement, des opérations de remise à niveau et de renouvellement des bacs et zones de rétention sont réalisées. En complément, des kits d'absorption sont mis à proximité immédiate des stockages sensibles et des formations régulières à leur utilisation sont dispensées aux salariés.

BILAN EAU GROUPE



Volume d'eau prélevée au milieu naturel	52 496 km ³	A	82,8%
Volume d'eau de pluie consommée	10 211 km ³	A	16,1%
Volume d'eau potable pris sur le réseau	698 km ³	A	1,1%
Volume d'eau recyclée	28 km ³	A	0%



PÔLE GRANDE DISTRIBUTION

Volume d'eau potable pris sur le réseau	153 km ³	A	88,2%
Volume d'eau prélevée au milieu naturel	20 km ³	A	11,3%
Volume d'eau de pluie consommée	1 km ³	A	0,5%
Volume d'eau recyclée	0 km ³	A	0%



PÔLE AUTOMOBILE

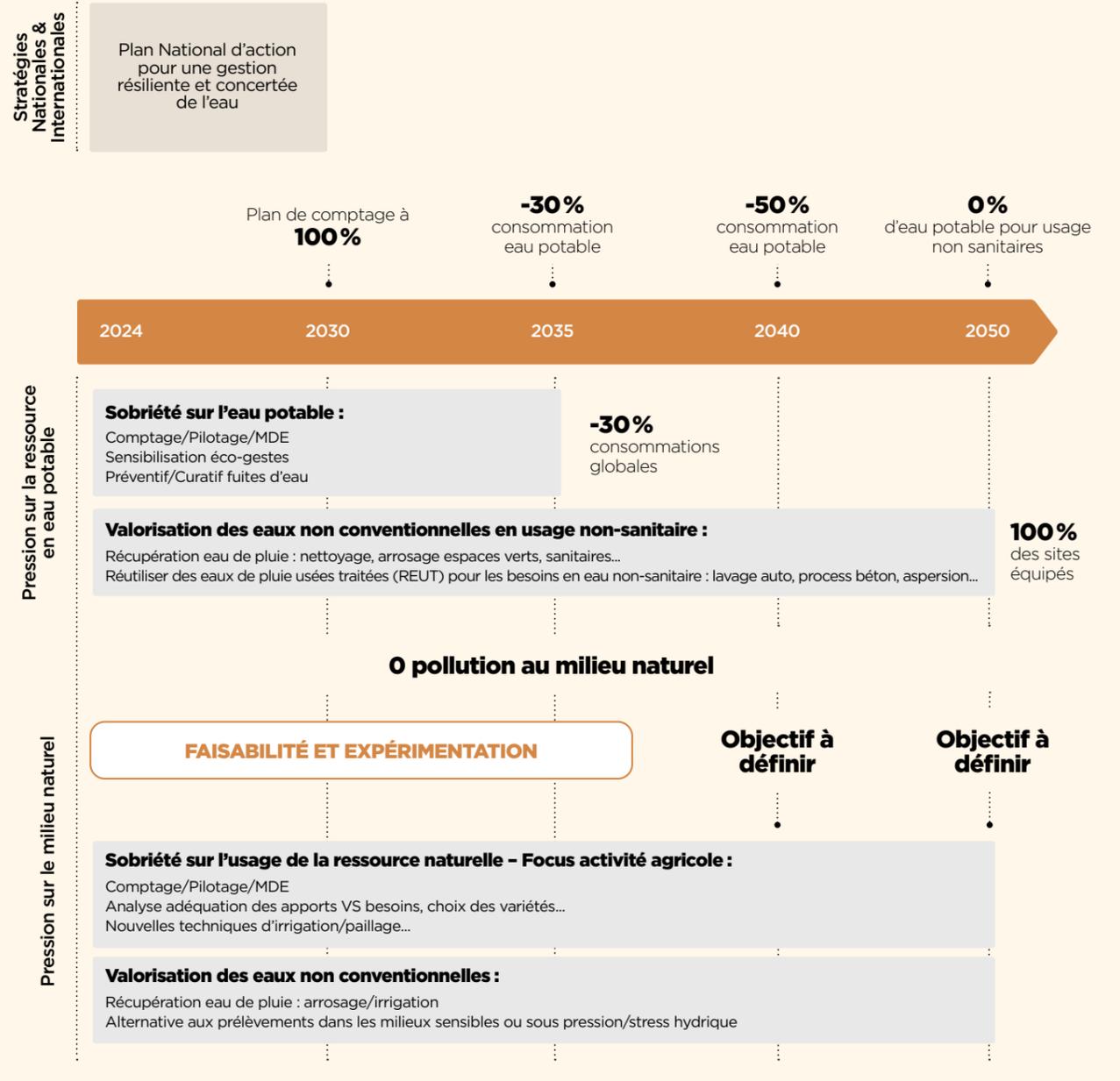
Volume d'eau potable pris sur le réseau	309 km ³	A	99,0%
Volume d'eau recyclée	3 km ³	A	1,0%
Volume d'eau de pluie consommée	0 km ³	A	0%
Volume d'eau prélevée au milieu naturel	0 km ³	A	0%



PÔLE ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

Volume d'eau prélevée au milieu naturel	52 476 km ³	A	83,4%
Volume d'eau de pluie consommée	10 210 km ³	A	16,2%
Volume d'eau potable pris sur le réseau	236 km ³	A	0,4%
Volume d'eau recyclée	25 km ³	A	0%

TRAJECTOIRE EAU



Protéger la biodiversité de nos territoires

Cartographie des implantations GBH situées dans des zones protégées (Znieff, parcs naturels régionaux, réserves naturelles...), partenariats avec des associations locales et des structures menant des actions ou ayant des compétences sur cette thématique, soutien aux initiatives locales... le Groupe entend développer des projets concrets et efficaces pour préserver les écosystèmes.

58
nouvelles espèces
au niveau de la flore

&

44
nouvelles espèces
au niveau de la faune

sont apparues depuis 2018 grâce à ces actions.



Une ruche dans la plantation en Côte d'Ivoire.

Protéger la faune sauvage en Guyane

Guyane Automobile a mis à disposition de SOS Faune Sauvage un Renault Kangoo électrique pour assister l'association dans ses efforts de protection de la faune sauvage sur le territoire. Une Renault Zoe 100% électrique a été prêtée à l'association Kwata pour renforcer ses actions de préservation des tortues. De nombreuses initiatives pour le nettoyage des plages et de certains sites ont été menées par les équipes sur place, en partenariat avec des associations locales.

Développer des initiatives agricoles responsables en Côte d'Ivoire

Dès les premiers jours, l'utilisation du glyphosate est bannie.

Les ruches : des ruchers ont été mis en place en 2021 afin de prouver qu'aucun pesticide n'était utilisé sur les plantations.

Les zones non cultivées : environ 30 hectares ont été laissés libres de culture au cœur de la plantation pour favoriser la biodiversité du site. Une dizaine de boeufs ont été introduits dans les zones non cultivées afin de maintenir et entretenir naturellement ces zones en prairie.

Passage en bio : un verger (oranges, citrons, pamplemousses, etc.) d'environ 6 000 m² a été créé dans la zone de 100 mètres de séparation entre la culture conventionnelle et la zone en conversion de la banane bio.

Végétalisation : plus de 30 000 arbres ont été plantés dans et autour de la plantation.

Bassins de lagunage avec des écoulements gravitaires : des espaces ont été aménagés pour filtrer l'eau par zone de végétation. Plus de 2 500 poissons ont été introduits afin de confirmer l'efficacité du traitement et la salubrité des eaux.

Circularité des déchets organiques : une petite porcherie a été créée dans une logique d'économie circulaire. Les porcs se nourrissent à plus de 60% des déchets de bananes. L'urine et les déjections sont récupérées et ajoutées aux déchets verts de la plantation (broyats de hampes de bananes et d'élagage des arbres) pour faire du compost, qui est renvoyé dans les champs.



**Entreprendre pour
*le développement
des territoires*
dans lesquels nous
sommes implantés**

Rapport de durabilité 2024

Garantir la satisfaction clients

À travers une démarche d'amélioration continue, GBH s'engage au quotidien pour proposer à ses clients une relation de qualité et garantir la qualité et la sécurité de ses produits.

#1 PREMIER ENGAGEMENT : positionner le client au centre des priorités

GBH a depuis longtemps placé le client au cœur de sa stratégie. Toutes les décisions, actions et processus sont orientés vers la satisfaction, la fidélisation et l'engagement du client. Les filiales de GBH sont engagées dans l'amélioration continue de leur performance en plaçant la satisfaction des clients comme une priorité permettant de garantir la pérennité des organisations.

Instaurer une démarche orientée clients répond aux enjeux principaux suivants.

Mieux fidéliser

La satisfaction clients est un facteur déterminant pour la fidélité. Un client satisfait est plus susceptible de revenir, de rester fidèle à une enseigne, à essayer de nouveaux produits ou services, ou à opter pour des options plus chères. Cela peut avoir un impact direct sur les revenus et la rentabilité.

Favoriser la recommandation

Les clients satisfaits ont tendance à recommander une entreprise à leur entourage. Le bouche-à-oreille est un levier puissant pour attirer de nouveaux clients sans coût supplémentaire en publicité. Une bonne expérience clients peut faire de ces derniers des ambassadeurs.

De l'ambition à l'action

- **MISE EN PLACE** d'un reporting pour suivre et benchmarker la joignabilité des call centers et des business units.
- **ACQUISITION D'UN OUTIL DE MESURE D'ANALYSE** sémantique et thématique pour mieux analyser les feedbacks des clients et comprendre toutes les facettes des sentiments exprimés.
- **CÉRÉMONIE DU MEILLEUR SERVICE CLIENTS** qui valorise l'entreprise la plus performante dans sa branche en termes de qualité et de satisfaction clients.

Se démarquer des concurrents

Sur les territoires ultramarins, notamment, où les marchés sont atomisés, offrir une expérience clients sans couture peut permettre au Groupe de se différencier de la concurrence. Se positionner comme un acteur de choix est particulièrement crucial dans des secteurs où les produits et/ou services sont similaires.

Améliorer la réputation de nos entreprises

Une satisfaction clients élevée contribue à une image de marque positive. Une entreprise bien perçue attire non seulement plus de clients, mais elle peut également attirer de bons talents et investisseurs.

AMBITIONS

Impliquer tous les employés dans une approche orientée clients

- Réunions d'équipe hebdomadaires, bilans semestriels avec la direction générale et les dirigeants de filiales, reporting mensuel et benchmark inter-filiales par activité.
- Un service Qualité et Satisfaction clients Groupe dédié à la mesure de la satisfaction clients et des

responsables de service en charge de la relation clients dans chacune des filiales du Groupe.

- Des responsables de service en charge de la relation clients nommés dans chacune des entreprises du Groupe.

Former les équipes pour qu'elles adoptent une posture centrée sur la satisfaction clients

- Maîtriser les standards de qualité de service : respect des procédures, propreté des espaces extérieurs et intérieurs, qualité de service homogène, etc.
- Former à l'amélioration continue : sensibilisation en continu des équipes, mises en situation et jeux de rôles, travail sur l'écoute active, gestion des situations conflictuelles, etc.

Mesurer nos actions pour mieux transformer l'expérience clients

- Évaluer la satisfaction clients par la mise en place de baromètres spécifiques.
- Optimiser l'efficacité et la réactivité de nos services par le suivi d'indicateurs uniques.



Un environnement centré autour du bien-être du client peut aussi influencer positivement la satisfaction des employés. Un personnel engagé, qui sait que ses efforts ont un impact positif sur l'expérience clients, est souvent plus motivé et impliqué, créant ainsi un cercle vertueux.”

Faustine Vernier,

Responsable Satisfaction Clients Groupe

#2 SECOND ENGAGEMENT : garantir la qualité et la sécurité des produits

GBH joue un rôle essentiel dans le respect de la santé des populations. En effet, en étant en bout de chaîne, au plus proche du consommateur, la maîtrise de la qualité sanitaire des produits alimentaires est un enjeu crucial pour la satisfaction de nos clients.

Un respect rigoureux de la réglementation en termes d'hygiène autour des aliments est indispensable pour garantir la sécurité des produits. En effet, déroger aux règles, c'est courir le risque de distribuer des produits impropres à la consommation, ce qui peut donner lieu à des crises sanitaires.

Afin de veiller au respect de la réglementation, de nombreux contrôles des autorités ont lieu dans nos filiales. Ces contrôles permettent d'évaluer la conformité de nos pratiques, et exigent une totale transparence.

De l'ambition à l'action

- **RECRUTEMENT** d'une Coordinatrice QSA au siège social.
- **RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE** sur la qualité et sécurité des aliments avec plusieurs recrutements.
- **FORMATION DES ÉQUIPES** qualité sur le référentiel qualité Carrefour France.
- **CRÉATION DU RÉFÉRENTIEL** qualité GBH.
- **CRÉATION DU PROJET QSA QUALIPSO** afin de monter en exigence et d'harmoniser les pratiques sur tous les territoires en développant un travail collaboratif.

Afin d'aller plus loin que les exigences réglementaires, un référentiel qualité GBH a été créé, prenant en compte nos exigences, celles de notre franchise, ainsi que celles de nos clients. Il est d'autant plus important de prendre en compte les spécificités des territoires sur lesquels nous sommes implantés, afin de couvrir tous les risques.

Ce référentiel en constante évolution nous permet de mettre tout en œuvre pour garantir la qualité et sécurité des produits. Nous évaluons notre conformité à l'aide de ce référentiel, grâce à des audits réalisés par des organismes accrédités, ainsi que notre franchiseur.

GBH souhaite proposer des produits sains aux consommateurs, et s'implique pleinement dans les actions à mener pour atteindre cet objectif.

AMBITIONS

- Garantir aux consommateurs des produits répondant aux critères réglementaires sur l'hygiène et la sécurité des aliments.
- Aller au-delà de la réglementation et développer une culture de l'amélioration sur les sujets de sécurité des aliments.

Agir pour la formation & l'insertion des jeunes

GBH œuvre en faveur d'un véritable rapprochement entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise, afin de professionnaliser les formations des étudiants et de favoriser ainsi leur employabilité.



La promotion 2024 GBH - Marguerite Jauzelon.

Au travers de ces partenariats menés avec les universités et les écoles des différents territoires dans lesquels il est implanté, GBH mène de nombreuses actions en faveur de l'insertion professionnelle : rencontres entre étudiants et professionnels, visites et stages en entreprises, stages linguistiques, conférences professionnelles, formations professionnalisantes, prix de thèses, tutorat.

En parallèle, et afin de développer l'éducation et la formation, GBH met en place plusieurs actions : l'aide à l'apprentissage de jeunes défavorisés en partenariat avec des organismes locaux, l'accompagnement de parcours d'excellence en outre-mer de jeunes méritants et aussi le rapprochement du monde de l'entreprise avec



Chaque année, nous récompensons les majors de chaque section. Nous contribuons à la réussite de huit étudiants en finançant leur stage à l'étranger."

Michel Lapeyre,
à l'initiative
de ce partenariat
en 2004

Trois objectifs phares

- **L'AIDE À L'APPRENTISSAGE** de jeunes défavorisés en partenariat avec des organismes locaux.
- **L'ACCOMPAGNEMENT DE PARCOURS D'EXCELLENCE** en outre-mer de jeunes.
- **LE RAPPROCHEMENT** du monde de l'entreprise avec celui de l'éducation.

Plus de
1 200
jeunes accueillis
en stage dans nos filiales
depuis 2009.

13
ans de partenariat
entre GBH et EGC Réunion
célébrés en 2024.

celui de l'éducation pour favoriser l'employabilité des jeunes.

Des liens forts et historiques avec les Universités et les Écoles d'outre-mer

La Fondation Université des Antilles-GBH

FONDATION UA-GBH
AGIR ENSEMBLE POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

GBH a créé une fondation avec l'Université des Antilles en 2011.

Fondation Université des Antilles-GBH organise chaque année les forums métiers pour l'insertion et l'orientation des étudiants.

Des partenariats à La Réunion

- Au total, GBH a accueilli 110 stagiaires et recruté 35 anciens étudiants. Aujourd'hui, de nombreux membres de l'équipe GBH ont été formés à l'EGC. GBH organise des rencontres avec les étudiants de l'EGC pour leur présenter le Groupe et ses opportunités sous forme de job datings et d'ateliers métiers.
- 20 ans de partenariat entre GBH et le lycée Marguerite Jauzelon (ex-Bellepierre) célébrés en 2024 : plus de 750 stages effectués et 90 bourses attribuées par GBH.

L'accompagnement des jeunes à travers des parcours d'excellence en outre-mer

Parcours Distrisup

À l'initiative de GBH, en partenariat avec l'Université des Antilles et celle de Rouen Normandie, la licence professionnelle Commerce et Distribution, mention Distrisup, est mise en place aux Antilles et en Guyane en octobre 2018.

Depuis sa création, d'autres partenaires se sont associés à ce dispositif aux côtés de GBH : Skill for Campus, établissement de formation de la CCI Martinique, Akto Martinique et Opcommerce. Au total, 21 jeunes Antillais et Guyanais, issus des trois premières promotions, ont été diplômés en 2022 et accèdent ainsi à des postes à responsabilité dans les filiales de GBH. Une nouvelle promotion de 18 apprenants est en cours.

À La Réunion, GBH et l'Institut d'administration des entreprises - école universitaire de management (IAE), ont mis en place cette licence professionnelle commerce et distribution Distrisup, en alternance. Ainsi, 44 étudiants ont été formés et sont nombreux aujourd'hui à occuper des postes de management dans les enseignes de GBH à La Réunion.



Parcours Distrisup.

Plus de
85
jeunes diplômés
aux Antilles-Guyane
et à La Réunion
depuis 2018.

Internat de la réussite

Depuis 2017, GBH soutient les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) des lycées Joseph Gaillard et Bellevue de Martinique, à travers l'Internat de la Réussite Condorcet. Partenaires de longue date pour favoriser l'employabilité de jeunes Martiniquais, notamment par la mobilité internationale, GBH accompagne l'organisation de séjours linguistiques à la Barbade pour les étudiants de 1^{re} année. La maîtrise de l'anglais est indispensable dans le cadre de leurs études. Des stages et découvertes d'entreprises sont aussi proposés aux étudiants. Autant de leviers pour leur donner les moyens de réussir leur vie professionnelle.

Depuis son ouverture, l'Internat de la Réussite accueille jusqu'à 73 pensionnaires étudiants au sein des premières et deuxième années des filières littéraires, économiques et scientifiques des lycées Bellevue et Joseph Gaillard (CPGE).

L'École des métiers GBH

L'ÉCOLE DES MÉTIERS GBH
CULTIVONS L'ENVIE D'APPRENDRE

Création de l'École des métiers GBH : CFA et organisme de formation sous certification Qualiopi. Dédiée aux jeunes éloignés de l'emploi en Guyane, l'École des métiers, créée par GBH, propose une formation de qualité pour répondre aux besoins en matière d'emploi des jeunes et à la forte demande en personnel qualifié. Le Groupe met en place sa première école dans l'automobile, secteur en forte évolution vers les technologies de l'hybride et de l'électrique.

Au plus près des futurs ingénieurs

Depuis 2011, à travers la Fondation UA-GBH, en Guadeloupe, la Société Guadeloupéenne de Béton, filiale de GBH, intervient au sein de l'école d'ingénieurs rattachée à l'Université, en proposant des stages et des cours aux ingénieurs.

Rapprocher le monde de l'entreprise et celui de l'éducation

Multiplier les interactions entre étudiants et entreprises

GBH - initialement via Carrefour Destreland - est partenaire depuis 2006 de la classe préparatoire aux grandes écoles de commerce et d'industrie (CCI) de Guadeloupe. L'objectif est de multiplier les interactions entre entreprises et étudiants, en accompagnant ces derniers dans leur formation, leur recherche de stages et d'emploi. Un stage linguistique intensif de préparation aux épreuves d'anglais des concours d'intégration aux grandes écoles de commerce est offert, chaque année, à trois élèves méritants de la première année de classe préparatoire.

Le rectorat de Guadeloupe et GBH s'engagent pour l'emploi

En juillet 2024, le rectorat et GBH ont signé une convention pour favoriser l'insertion professionnelle des élèves et développer leur connaissance du marché du travail. Ce partenariat s'articule autour d'actions communes réunissant les moyens et les compétences des deux partenaires.



La CCI de La Réunion et GBH renouvellent leur partenariat pour l'emploi de jeunes Réunionnais.



Les représentants de GBH et la rectrice de la région Guadeloupe dans le cadre du partenariat avec le « Prix de l'entreprise ».

8 ans de partenariat avec le « Prix de l'entreprise »

ORGANISÉ ANNUELLEMENT par le rectorat et ses partenaires, ce prix récompense les meilleurs bacheliers professionnels qui associent compétences académiques et exigences du monde professionnel en entreprise.

Plus de **110** jeunes formés depuis deux ans.

Plus de **570** recrutements en trois éditions.

Plus de **100** jeunes Guadeloupéens en alternance prêts à intégrer le dispositif accueillis par le Groupe et ses filiales.

Favoriser l'emploi des jeunes

Tremplin pour l'emploi - Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion

GBH est à l'initiative de la création du programme Tremplin pour l'emploi, dispositif solidaire de formation et d'insertion pour les jeunes ultramarins éloignés de l'emploi. Ce programme permet de les former aux métiers de la grande distribution et de l'automobile afin de décrocher un contrat chez GBH si la formation est validée. Ce dispositif est conçu en partenariat avec France Travail, RSMA, l'École de la deuxième chance, les missions locales, en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et à La Réunion. Le principe est le recrutement de jeunes avec le concours de France Travail, la formation RSMA ou l'École de la deuxième chance pendant les six à huit premiers mois, puis une formation en alternance avec un organisme de formation et une filiale de GBH, pour acquérir les compétences dans les métiers de l'automobile ou de la distribution.



Mobil'Izy

GBH, partenaire de Mobil'Izy, aux côtés du conseil départemental, de la préfecture et du GEIQ Archipel Guadeloupe.

À l'issue de cette période globale de 18 mois, si toutes les étapes de formation sont validées, le jeune accède à un contrat dans une filiale de GBH.

Avenir Outre-mer by GBH

GBH crée Avenir Outre-mer by GBH, les rendez-vous de l'emploi des jeunes diplômés et jeunes actifs ultramarins désireux de travailler dans un groupe implanté en outre-mer et à l'international. GBH a organisé ainsi une vingtaine de rencontres avec les étudiants de grandes écoles de l'outre-mer et de l'Hexagone pour présenter le Groupe et ses opportunités. Nombreux sont les étudiants déjà accueillis en stage, au siège et dans les filiales de GBH, depuis deux ans.



Martinique pour l'emploi

GBH est à l'initiative, aux côtés de France Travail Martinique et de ses partenaires, de l'organisation du premier salon régional de recrutement, Martinique pour l'emploi. Ce dispositif mis en place en 2021 propose à la fois des entretiens de recrutement en ligne et des entretiens de recrutement en présentiel. Martinique pour l'emploi est un salon de recrutement à destination de tous les candidats et ouvert à l'ensemble des entreprises martiniquaises ayant des postes à pourvoir.

Mobil'Izy : une agence solidaire de location de véhicules en Guadeloupe

GBH est partenaire de Mobil'Izy, aux côtés du conseil départemental, de la préfecture et du GEIQ Archipel Guadeloupe, afin de faciliter l'accès à la mobilité des jeunes en parcours d'insertion professionnelle et pour qui le manque de transports constitue un obstacle majeur.

Favoriser l'économie & la production locale

GBH s'engage en faveur de la production locale des territoires dans lesquels il est implanté, valorise produits et producteurs locaux auprès du grand public et s'implique dans l'organisation des filières d'élevage et de production.

Soutenir la production locale, c'est défendre des savoir-faire et encourager des initiatives créatrices d'activités économiques, d'emplois et de richesses. Au-delà du référencement de la production locale, GBH – au travers de ses hypermarchés et sur l'ensemble de ses territoires d'implantation – s'implique dans l'organisation des filières d'élevage et de production, développe de véritables partenariats de production/distribution et met en valeur la production locale via des opérations organisées au sein des points de vente.

Les Rencontres de la Production Locale

En Martinique, Carrefour Martinique crée le label Les Rencontres de la Production Locale et s'engage à :

- augmenter de 30% le volume d'achats de produits locaux ;
- créer un espace Tremplin dans les magasins pour favoriser le référencement et la mise en valeur de jeunes producteurs et artisans locaux ;
- créer un fonds d'aide en partenariat avec la chambre de l'agriculture visant à faciliter l'installation de jeunes agriculteurs. Des opérations commerciales telles que Soutien à la production locale, menée par Carrefour Martinique en 2023, ont permis de collecter plus de 100 000 euros grâce aux achats de produits locaux par les clients. Cette somme a été remise à la chambre de l'agriculture et à l'association Cœur Martinique.



Le label Produits d'Ici

En Guadeloupe, Carrefour Destreland & Contact s'implique dans la valorisation de la production locale, notamment à travers son label Produits d'Ici, qui couvre la collaboration avec plus de 200 fournisseurs locaux.

Plus de
2 200
produits locaux
vendus chaque jour
aux clients de ces enseignes
filiales de GBH.

En Guyane, les magasins Carrefour Matoury & Contact Rémire-Montjoly ont développé la marque Produits d'Ici pour exprimer leur engagement en faveur de la valorisation de la production locale : identifier les produits issus des producteurs locaux, garantir la qualité de ces produits, valoriser la richesse des produits du terroir, mettre en avant les savoir-faire des producteurs locaux et accompagner les filières de production dans leur développement en Guyane.

L'implication dans l'organisation et la structuration des filières d'élevage et de production locales

À La Réunion, depuis plus de 30 ans, Carrefour Réunion s'engage dans le développement des filières de production animale et végétale locales. Cet engagement de Carrefour Réunion pour la production locale se concrétise quotidiennement par le renforcement, le renouvellement et l'établissement de nouveaux partenariats solides avec des producteurs, des éleveurs et des industriels de l'île. Ces partenariats garantissent l'écoulement des productions des fournisseurs et structurent leur développement économique. De nombreuses campagnes et actions de communication de grande ampleur sont menées tout au long de l'année pour valoriser les produits locaux.

À La Réunion, Danone agit pour la production locale et participe activement au développement de Fodelait, la filière laitière de l'île, au sein de l'interprofession (Aribev). La société contribue aussi aux travaux de l'Association pour le développement industriel de La Réunion (Adir) pour la promotion de ce secteur auprès de tous les publics.

En Nouvelle-Calédonie, SCIE Distribution, filiale grande distribution de GBH, s'engage depuis plusieurs années aux côtés de la Fédération des Industries de Nouvelle-Calédonie (FINC), qui rassemble les producteurs locaux des filières agroalimentaires et des biens de consommation courante.

Soutenir la culture et le patrimoine

La Fondation Clément, fondation d'entreprise de GBH, mène des actions de mécénat en faveur des arts et du patrimoine culturel en outre-mer. Découvrir la Fondation Clément : <https://www.fondation-clement.org>

125
expositions
&
380
artistes
ont déjà exposé
leurs œuvres.

1 200 m²
de salles d'exposition
ouvertes en 2016
et en 2023.



La Fondation Clément, au François, en Martinique.

Réalisations/actions phares de l'année

- **Nouvel ouvrage *Le patrimoine de la Nouvelle-Calédonie*.**
- **Exposition collective « Révélation ! Art contemporain du Bénin ».**

Soutenir les arts et le patrimoine culturel

Fondation d'entreprise de GBH, la Fondation Clément mène des actions de mécénat en faveur des arts et du patrimoine culturel dans la Caraïbe. Elle soutient la création contemporaine avec l'organisation d'expositions à l'Habitation Clément et la constitution d'une collection d'œuvres représentatives de la création caribéenne des dernières décennies.

La Fondation est hébergée à l'Habitation Clément, un site patrimonial classé monument historique où est produit le rhum agricole Clément.

Si la Fondation Clément possède des espaces dédiés à l'art contemporain sur le site – le jardin des sculptures et les salles d'exposition –, les artistes n'hésitent pas à investir l'ensemble du domaine pour s'exprimer.

Faire vivre l'histoire de la Caraïbe et protéger le patrimoine

La Fondation Clément gère d'importantes collections documentaires réunissant des archives privées, une bibliothèque sur l'histoire de la Caraïbe et des fonds iconographiques. Elle publie aussi des ouvrages à caractère culturel et contribue à la protection du patrimoine avec la mise en valeur de l'architecture traditionnelle.

Apporter un soutien aux populations

Conscient de sa responsabilité auprès des populations des territoires dans lesquels il est implanté, le Groupe contribue à une alimentation plus solidaire et lutte contre le gaspillage alimentaire. Il promeut également la mobilisation de ses collaborateurs au service d'actions de solidarité.

1,4

million de repas sauvés du gaspillage et cédés à la Banque Alimentaire en 2024.

Lutter contre la précarité alimentaire

La Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) et GBH ont renouvelé, le mercredi 26 juin 2024, la convention de partenariat signée en 2022 pour contribuer à répondre à la hausse de la demande d'aide d'urgence et reconstituer les stocks alimentaires en Guadeloupe, à la Martinique et à La Réunion. GBH met à disposition de la FFBA ses plateformes de chargement de conteneurs au Havre (Seine-Maritime) et assure gratuitement l'acheminement des approvisionnements aux Banques Alimentaires locales de la Guadeloupe, la Martinique et l'Île de La Réunion. À La Réunion, en 2024, GBH a financé un camion-atelier de cuisine mobile créé par la Banque Alimentaire des Mascareignes en partenariat l'Association pour l'utilisation du rein artificiel (Aurar) et le conseil départemental.

En Guadeloupe, en décembre 2024, la Banque Alimentaire de la Guadeloupe a signé plusieurs conventions, notamment avec GBH et ses filiales Carrefour, pour l'acquisition de quatre nouveaux véhicules qui lui permettront de relever les défis logistiques imposés par la demande croissante d'aide alimentaire sur le territoire.



Aménagement d'un camion de sensibilisation et d'apprentissage pour une nutrition saine et équilibrée à partir des produits distribués dans les colis alimentaires, le 13 mars 2024.

Un soutien d'envergure aux Banques Alimentaires d'outre-mer

À travers ce partenariat, GBH et ses filiales Carrefour, depuis 2019, ont permis la distribution de près de 4,3 millions de repas auprès des associations bénéficiaires en Guadeloupe, à la Martinique et à La Réunion. C'est la première fois que le réseau des Banques Alimentaires bénéficie d'un accompagnement d'une telle envergure et en simultané pour ces régions d'outre-mer.



36

tonnes de marchandises envoyées à Mayotte par la Banque Alimentaire des Mascareignes, en coordination avec GBH.

Apporter un soutien dans les causes humanitaires et à l'aide d'urgence

GBH mène des actions de solidarité depuis plusieurs années, notamment en partenariat avec la Croix-Rouge à La Réunion, aux Antilles et en Guyane. Le Groupe s'engage dans les actions humanitaires en faveur des défavorisés et de l'aide d'urgence.

Mobilisation solidaire pour Mayotte

Les 600 collaborateurs de GBH qui travaillent à Mayotte ont, pour la plupart, subi des dommages importants dans leur habitat. GBH est mobilisé pour les accompagner et venir en aide plus largement à la population, très éprouvée par cette catastrophe.

Concernant les magasins, l'hypermarché Carrefour Mamoudzou et un de nos deux supermarchés, ainsi que dix Douka Bé (petits magasins de proximité), sont ouverts en mode dégradé depuis la catastrophe. La situation évolue à mesure que les accès routiers sont dégagés et que l'électricité est rétablie. Les magasins du Groupe à Mayotte ont mis à la disposition de la préfecture 130 tonnes de marchandises qui sont distribuées dans les villages pour venir en aide à la population.

“

Nous sommes sensibles à la précarité dans nos départements. Il nous semble important que notre Groupe renforce encore ses actions solidaires dans ses territoires d'implantation, et notamment ses actions de solidarité auprès de la Banque Alimentaire. Nous avons souhaité accompagner la Banque Alimentaire outre-mer au plan national en mettant à disposition nos outils logistiques pour transporter gratuitement des denrées supplémentaires en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion.”

Rodolphe Hayot



Aide d'urgence dans les Grenadines.

Les magasins du Groupe à La Réunion ont procédé à l'embarquement de 70 tonnes de produits alimentaires et 200 groupes électrogènes de Mr. Bricolage, ainsi que d'autres équipements de Decathlon (tentes, lits de camp...) pour les acheminer sans délai. En coordination avec GBH, la Banque Alimentaire des Mascareignes à La Réunion a décidé de prélever sur ses stocks d'urgence 36 tonnes de marchandises qui seront dirigées immédiatement sur Mayotte, GBH ayant pris l'engagement de les remplacer au plus vite.

Enfin, GBH a apporté une contribution exceptionnelle de 2 millions d'euros au fonds de solidarité. Ce fonds, créé par les présidents des régions de France sous l'impulsion de Madame Huguette Bello, présidente de la région Réunion, a été coordonné et suivi par la Commission outre-mer des régions de France.

Mobilisation solidaire dans les Grenadines

En juillet 2024, un cyclone sans précédent, par sa précocité et son intensité, traverse l'arc antillais et frappe de plein fouet les îles de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et de Grenade. GBH, comme beaucoup d'autres entreprises et associations martiniquaises, s'est mobilisé pour participer à l'aide humanitaire qui s'organise en soutien aux populations.

Avec ses filiales Carrefour, Decathlon, Mr. Bricolage, Clément, le Groupe a fourni près de 20 palettes de produits de première nécessité – bouteilles d'eau, groupes électrogènes, produits alimentaires secs, matériel de secours et de construction – qui ont été acheminées sur le bâtiment Dumont d'Urville des Forces armées aux Antilles.



Entreprendre pour
une gestion éthique
et responsable
de nos activités

Rapport de durabilité 2024

«L'intégrité, la loyauté, l'honnêteté et l'équité font partie des valeurs éthiques fondamentales de l'ADN de GBH, elles doivent inspirer nos actions.» Bernard Hayot

Dans un contexte mondial où les réglementations se renforcent de plus en plus et sont en perpétuelle évolution, la maîtrise de la conformité réglementaire devient un enjeu majeur pour l'ensemble des groupes internationaux.

Avec les évolutions récentes, particulièrement marquantes en termes de lutte contre la corruption introduite par la loi Sapin II, GBH a souhaité renforcer sa politique de conformité globale entamée depuis de nombreuses années.

En effet, dans le cadre de son développement en outre-mer et à l'international, GBH souhaite être un acteur engagé et responsable aussi bien dans le respect de la réglementation que dans la bonne conduite en affaires.

Cet engagement de conformité globale vise à compléter et conforter l'ensemble des démarches engagées ces dernières années par GBH selon trois axes spécifiques.

Cet engagement de conformité globale ciblé s'inscrit dans la volonté profonde de respecter nos clients, nos partenaires, nos salariés et nos fournisseurs, et d'avoir avec eux des relations conformes à l'éthique des affaires et à la loi.

Faire de la conformité un engagement fort de la culture de GBH et de nos interactions avec nos clients, nos partenaires et nos fournisseurs nécessite l'implication de chacun dans ses comportements au quotidien.

Les acteurs de la filière éthique et conformité

- Comité éthique Groupe.
- Responsable éthique Groupe.
- Relais éthique.
- DPO (pour le RGPD).

3 AXES SPÉCIFIQUES

1
L'éthique et l'intégrité dans la conduite de nos activités

2
La sécurité et la confidentialité des données dans le domaine informatique

3
La conformité aux réglementations et procédures internes

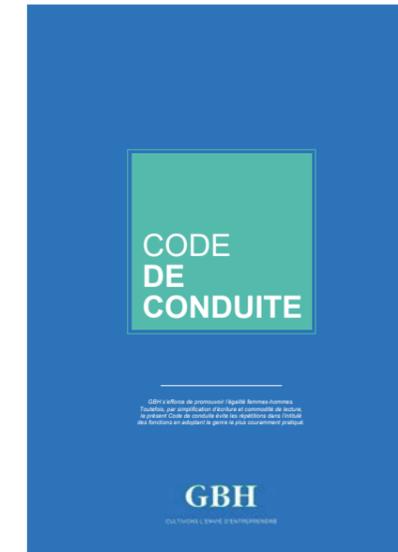
Promouvoir l'éthique et l'intégrité des affaires au quotidien

À travers son engagement éthique, GBH a fait de l'intégrité dans la conduite de ses activités une des valeurs fondamentales du Groupe.

Se comporter avec éthique au quotidien

Cet engagement repose sur les principes suivants.

- Garantir une concurrence libre et loyale.
- Prévenir les conflits d'intérêts.
- Lutter contre la corruption.
- Prévenir le trafic d'influence.
- Gérer les cadeaux et les invitations.
- Sécuriser les actions de parrainage et de mécénat.
- Maîtriser la collaboration avec les consultants commerciaux et les intermédiaires.
- Prévenir les fraudes.
- Assurer la sincérité et l'exactitude des informations commerciales et financières.



Le Code de conduite GBH

Le Code de conduite, document de référence commun à l'ensemble des entités du Groupe, réaffirme les principes et les valeurs essentielles que GBH soutient depuis longtemps et que chaque dirigeant, représentant et collaborateur s'engage à observer dans le cadre de son travail. Ce Code détaille les principes et les règles claires en matière d'éthique et de comportement individuel,

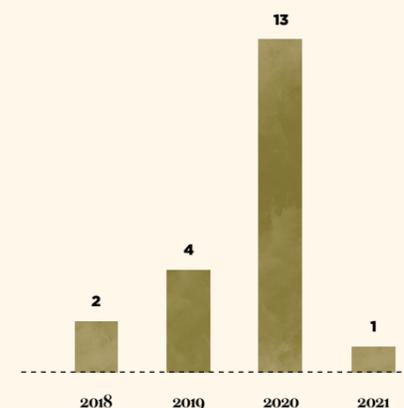
constituant des repères efficaces dans la conduite de l'ensemble des activités du Groupe. Le Code de conduite de GBH a été diffusé à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et fait partie des documents incontournables fournis à tous les nouveaux salariés dès leur arrivée dans le Groupe.

La formation et l'implication des collaborateurs

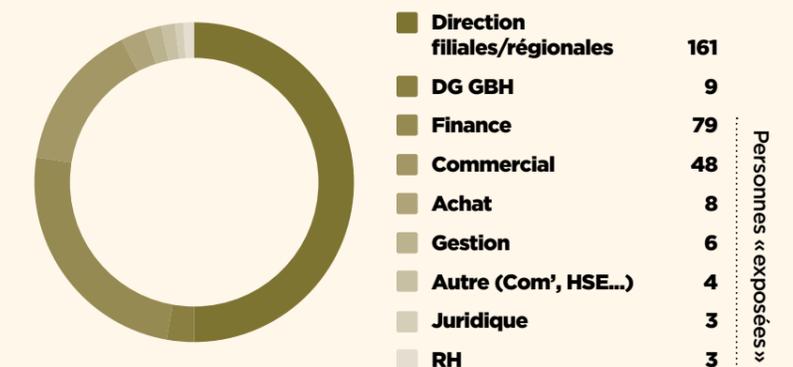
Faire de l'éthique un engagement fort de la culture de GBH nécessite l'implication de chacun dans ses comportements au quotidien et dans ses interactions avec les clients, les partenaires et les fournisseurs. Pour ce faire, GBH a déployé depuis 2018 de nombreuses sessions de formation auprès de ses cadres dirigeants et personnes dites «exposées» afin de promouvoir les bonnes pratiques et les bons comportements éthiques attendus.

Dès 2025, un projet de déploiement d'un outil d'e-learning est en cours d'étude. Cet outil permettra de manière plus efficace et périodique de dispenser de nouvelles formations pour les opérationnels dans les filiales, adaptées aux risques et aux enjeux de chaque métier du Groupe et de chaque territoire d'implantation.

Sessions formations SAPIN II



Personnes formées





Le dispositif d'alerte interne GBH

Le droit d'alerte est un élément clé du dispositif de compliance permettant à toute personne, collaborateur du Groupe ou externe, de révéler ou de signaler tout manquement aux règles et principes du Code de conduite GBH ou à la réglementation nationale et internationale en vigueur concernant les domaines de la concurrence, de la finance, de la comptabilité, de la lutte contre la corruption et de la lutte contre les discriminations. Une plateforme d'alerte internet (multilingue) est mise à la disposition 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de l'ensemble des collaborateurs du Groupe et des tiers garantissant, s'ils le souhaitent, leur anonymat et la confidentialité des échanges.

Promouvoir les bonnes pratiques d'éthique auprès des fournisseurs et prestataires

Des relations saines et équitables avec nos partenaires

GBH attache une grande importance à la sélection de ses partenaires commerciaux. Les collaborations avec les partenaires commerciaux sont des relations de travail qui doivent être menées avec éthique et cela de manière réciproque dès les premiers échanges. Afin de sélectionner efficacement ses potentiels partenaires, GBH a déployé en 2021 un dispositif d'évaluation des tiers. Ce dispositif consiste en une évaluation préalable des partenaires potentiels afin de mesurer leur fiabilité et leur probité en amont de la contractualisation. Un outil informatique scanne différentes bases de données nationales et internationales, et édite un rapport d'évaluation détaillé. Selon différents critères préétablis, un niveau de risque est défini et conditionnera les modalités de poursuite de la relation avec le tiers.

Impliquer les partenaires dans notre démarche

Afin de garantir des relations saines et équitables, GBH attend de ses partenaires qu'ils partagent les mêmes valeurs et respectent les réglementations en vigueur. Afin de promouvoir les bonnes pratiques d'éthique dans la conduite des affaires, une Charte fournisseurs et prestataires GBH a été rédigée avec pour objectif d'impliquer et de sensibiliser les partenaires dans cette démarche d'éthique et d'intégrité. En complément, un Guide de vigilance a aussi été rédigé, détaillant quant à lui les exigences de GBH en termes de respect des droits humains et des libertés fondamentales (*Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, Conventions de l'OIT et réglementations nationales & internationales en vigueur*) ainsi qu'en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

À travers la signature de la déclaration d'intégrité annexée à la Charte Fournisseurs et Prestataires GBH, chaque partenaire s'engage à :

- adhérer et respecter les valeurs éthiques de GBH détaillées dans son Code de conduite et dans sa Charte Fournisseurs et Prestataires en termes de conduite des affaires ;
- respecter la réglementation en vigueur et plus particulièrement celle concernant le droit de la concurrence, de la prévention des actes de corruption et/ou de trafic d'influence ;
- respecter les droits humains et les libertés fondamentales, ainsi que les exigences réglementaires en termes de santé, de sécurité et de protection de l'environnement détaillées dans le Guide Vigilance GBH.

5

signalements en 2024 (sans suite).

Plus de 440

tiers suivis et monitorés au sein du Groupe à fin 2024.

Garantir la sécurité et la confidentialité des données

La protection des données et des systèmes d'information est fondamentale. En effet, toutes les activités et savoir-faire de GBH dépendent de manière étroite et croissante des systèmes d'information et des réseaux de communication, de plus en plus numérisés et complexes.

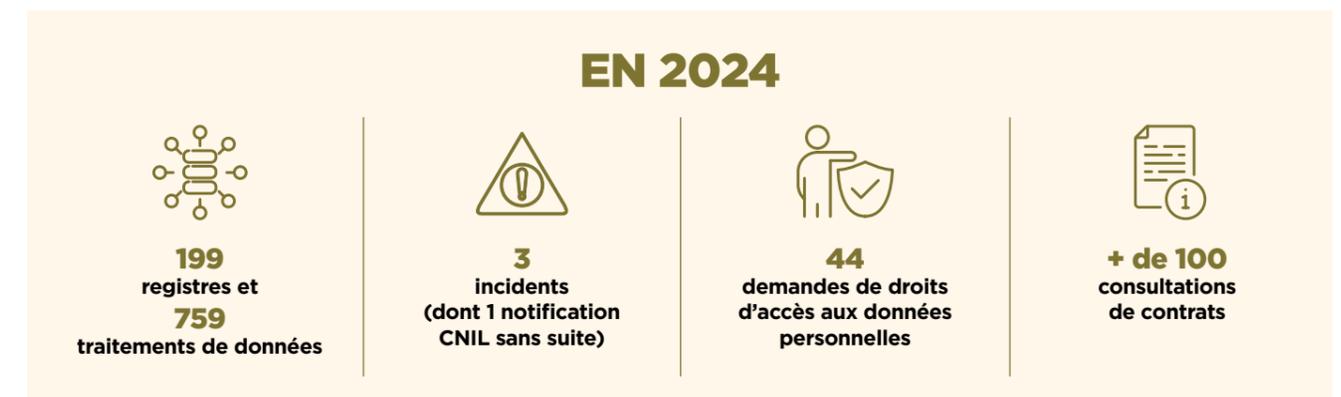
Protéger les données d'activités et la vie privée des collaborateurs et des clients

La confidentialité et l'intégrité des données, ainsi que la disponibilité des systèmes d'information, deviennent des enjeux majeurs pour le Groupe nécessitant un niveau de protection optimal et adapté. La Charte d'utilisation des moyens informatiques GBH a été rédigée dans l'optique de fournir à l'ensemble des collaborateurs les règles claires à respecter afin de garantir la protection des données d'activités, le respect des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle et se prémunir des risques de malveillance et des actes frauduleux.

Concernant les données à caractère personnel, depuis la publication du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (dit « RGPD »), GBH a entrepris une démarche globale de mise en conformité RGPD de ses filiales. Un délégué à la protection de données Groupe (DPO) a été nommé et est en charge du déploiement du dispositif RGPD à travers les filiales de GBH.

Une bibliothèque de livrables types et harmonisés pour chacune des activités du Groupe a été aménagée et différents guides de bonnes pratiques RGPD ont été rédigés à destination des opérationnels afin de les guider dans leur mise en conformité et leurs activités quotidiennes. Une solution informatique unique de traitement des données pour l'ensemble des filiales de GBH a aussi

été mise en place afin d'assurer un suivi précis des différents registres. Concernant les filiales du Groupe implantées hors de l'Union européenne, le DPO assure aussi la mise en conformité aux réglementations locales sur la protection des données à caractère personnel (la loi n°09-08 marocaine, la loi n°18-07 algérienne, le Data Protection Act 2017 mauricien...).



Assurer la conformité aux réglementations et procédures internes



Contrôle interne

Le développement et la diversité de ses activités soumettent GBH à un environnement législatif et réglementaire complexe susceptible d'engager sa responsabilité civile et pénale et celle de ses filiales, selon l'importance et la nature des risques encourus du fait des domaines d'activité concernés.

GBH a développé, en conséquence, des procédures de contrôle auprès de l'ensemble de ses filiales afin de s'assurer du respect de leurs obligations légales selon les recommandations définies en interne, mais également afin de pouvoir appréhender au mieux la nature et la gravité des risques auxquels le Groupe peut être exposé.

La mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques couvre, notamment, l'ensemble des problématiques liées :

- au droit économique (situation de dépendance économique, politique tarifaire, relations avec les fournisseurs et/ou distributeurs, pratiques restrictives de concurrence...);
- aux paiements (délais de paiement input et output, identification et lien de droit avec le bénéficiaire ou le donneur d'ordre, financement ou paiement des marchés de fourniture ou d'approvisionnement...);
- au droit de l'environnement et de la sécurité;
- au contentieux (procédure judiciaire, contrôle de la DGCCRF, gestion du risque pénal...).

L'application de nouvelles règles relatives à la distribution en général (règlement CE n°330/2010) et à l'automobile en particulier (règlement CE n°461/2010) depuis le 1er juin 2010 confirme la nécessité d'apprécier

régulièrement la mise en place des politiques commerciales des entreprises, au regard de l'environnement économique et de leur importance sur le marché concerné.

Référentiel de contrôle interne

L'ensemble des procédures du Groupe est rassemblé dans un référentiel de contrôle interne diffusé aux directeurs, responsables financiers et DRH.

Ce référentiel décline l'ensemble des procédures et contrôles clés qui doivent être pratiqués dans chacune des filiales. Il est régulièrement présenté aux personnes concernées par la direction financière du Groupe.

Pour tenir compte des spécificités de certains métiers du Groupe (automobile, hypermarchés...), le référentiel est enrichi d'annexes « métiers » décrivant les procédures particulières à mettre en œuvre.

Compte tenu du nombre de filiales du Groupe et de la taille restreinte de certaines d'entre elles, une attention particulière a été portée au respect du principe de la séparation des tâches ou à la mise en place de contrôles alternatifs lorsqu'elle ne peut pas être satisfaisante.

Le Groupe est extrêmement concerné par la sécurisation des paiements fournisseurs, et des procédures et verrous informatiques sont en place afin de limiter les risques de fraude.

Questionnaires d'auto-évaluation

Les filiales du Groupe doivent répondre à des questionnaires d'autoévaluation élaborés par l'audit interne. Ces questionnaires ont pour finalité :

- l'identification instantanée des éventuels écarts des procédures et contrôles en vigueur dans les filiales par rapport au référentiel;
- le suivi des zones de risque et points de vigilance;
- le ciblage des missions d'audit interne.

Les missions d'audit interne

Les missions d'audit interne se concentrent prioritairement sur les filiales jugées les plus perfectibles en termes de contrôle interne, mais chaque filiale du Groupe doit être auditée, au minimum, tous les trois ans. Les auditeurs internes s'appuient sur les services informatiques du Groupe et sur des outils spécifiques de détection de la fraude.

Les audits débouchent systématiquement sur des rapports présentés aux directeurs et responsables financiers de chaque filiale. Les recommandations d'audit doivent être mises en place dans des délais convenus. Des suivis sont réalisés, par la suite, pour vérifier l'application complète des recommandations.



Politique de gestion des risques financiers

Les principaux risques financiers sont liés aux variations des taux d'intérêt.

Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe peut être amené à mettre en place des swaps de taux d'intérêt. Chaque mise en place de swap de taux d'intérêt est strictement adossée à l'emprunt couvert à son origine, tant pour le notionnel que pour l'indexation et le fixing des taux. Les flux contractuels sont ainsi payés de façon symétrique aux flux d'intérêt des emprunts couverts.

En conséquence, les emprunts émis à taux variable et swapés sont considérés en tout point comme des emprunts à taux fixe.

Performance & Reporting ESG



Méthodologie de reporting des données environnementales

• Périmètre

Ensemble des filiales opérationnelles du périmètre consolidé du Groupe.

• Périodicité de Reporting

- Un Reporting intermédiaire au 30 juin de chaque année.
- Un Reporting global annuel à la clôture de l'exercice au 31 décembre.

• Pilotage du Reporting

Le pilotage global du Reporting et la centralisation des données sont assurés en central par le pôle compliance & RSE du siège social de GBH. Dans les filiales, la collecte des données et le pilotage du Reporting environnement sont assurés par les responsables HSE et/ou techniques avec le support des équipes financières.

• Collecte & traitement des données

1. Les données dans les filiales sont compilées via un formulaire standard de collecte diffusé par le pôle compliance & RSE.
2. Les formulaires sont remontés par les responsables financiers sur SAP - Magnitude.
3. Une fois l'ensemble des formulaires collectés, les données sont extraites par le pôle compliance & RSE pour être injectées dans l'outil d'analyse Traace.
4. L'outil Traace va intégrer et traiter les données afin d'établir les différents bilans : bilan carbone, bilan déchets et bilan eau.

NB : les bilans sont établis filiale par filiale et sont consolidés soit par territoire, soit par métier/activité, soit sur l'ensemble du périmètre au niveau du Groupe.



Bilan de la campagne de Reporting Environnement 2024

La campagne de reporting 2024 a permis de couvrir près de 80 % du périmètre GBH concerné. Les activités achats et logistique, agroalimentaire, bricolage, divers équipements et services, holding et autres ainsi que sports & loisirs ont été entièrement reportées lors de cette campagne.

Compte tenu du contexte social particulier en Nouvelle-Calédonie en 2024, la majorité des filiales de distribution alimentaire présentes sur le territoire n'ont pu effectuer leur remontée de données. Pour les autres activités, le taux de reporting est d'environ 80 %.

Synthèse des indicateurs de performance

Indicateurs Sociaux 2024

	Nombre total de salariés	Salariés permanents	Salariés temporaires
	18 063	14 164	3 899
Répartition par sexe			
Nombre d'hommes	10 754	8 588	2 166
Nombre de femmes	7 309	5 576	1 733
Répartition par Pôle d'activités			
Pôle Grande distribution	8 493	6 615	1 878
Pôle Automobile	3 930	3 410	520
Pôle Activités diversifiées	5 640	4 139	1 501
Répartition par Pays / Zone géographique			
Algérie	172	154	18
Chine	18	9	9
Comores	35	30	5
Costa Rica	250	248	2
Côte d'Ivoire	3 128	2 150	978
États-Unis	16	16	0
France hexagonale	383	358	25
Grande-Bretagne	88	86	2
Guadeloupe	1 610	1 213	397
Guyane	623	433	190
Maroc	624	603	21
Madagascar	1 654	1 636	18
Martinique	2 187	1 666	521
Maurice	700	645	55
Mayotte	645	478	167
Nouvelle-Calédonie	844	733	111
République dominicaine	558	558	0
La Réunion	4 351	3 004	1 347
Saint-Martin	13	8	5
Sainte-Lucie	164	136	28
Répartition par Statut socio-professionnel			
Cadres	1 729	1 729	-
Agents de maîtrise	2 087	2 087	-
Employés	10 348	10 348	-
CDD	3 368	-	3 368
Apprentis / Stagiaires	531	-	531

Indicateurs Environnementaux 2024

Changement climatique / Empreinte carbone

• Bilan Carbone - En tonnes CO₂e

	Scope 1	Scope 2	Scope 3
	387 651,06	99 282,63	3 692 888,81

Répartition par Pôle d'activité

Pôle	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Pôle Grande distribution	251 670,91	72 450,85	1 160 863,41
Pôle Automobile	6 241,67	8 817,66	870 261,18
Pôle Activités diversifiées	129 738,48	18 014,12	1 661 764,22

Répartition par Pays / Zone géographique

Pays / Zone	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Algérie	191,19	261,26	2817,82
Costa Rica	3,83	0,18	24,78
Côte d'Ivoire	2171,17	5 541,09	119 975,68
France hexagonale	1 046,65	50,43	146 080,15
Guadeloupe	168 756,03	11 998,98	557 972,81
Guyane	136 183,34	7 835,34	1 378 969,25
Madagascar	13 470,87	6 600,98	288 516,62
Maroc	152,52	193,84	38 567,57
Martinique	33 219,09	16 216,13	235 691,20
Île Maurice	244,84	5 615,56	10 782,13
Mayotte	307,58	-	14046,3
Nouvelle-Calédonie	1 481,37	467,6	4 422,15
La Réunion	30 244,90	44 460,02	584 386,76
Royaume-Uni	15,96	40,93	309 220,23
Sainte-Lucie	161,7	0,27	1 415,35

Répartition par Postes principaux

Poste	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Achats	-	-	2 447 818,83
Autres émissions liées à l'énergie	-	-	80 003,44
Déchets	-	-	28 769,20
Fret	-	-	132 774,15
Immobilisations	-	-	9 988,59
Produits & Services vendus	-	-	502 077,77
Transport	-	-	491 456,81

• Sobriété énergétique & énergies renouvelables

Consommation électrique totale (MWh)	153 440,88
EnR PV produits (MWh)	10 600
Puissance EnR PV installée (MWc)	9 852
Production EnR en « équivalent nombre de foyers »	1 560
Surface PV (m ²)	59 413

• Mobilité durable

Flotte de véhicules faible émission du Groupe	22,0%
Nombre véhicules thermiques	1 101
Nombre véhicules hybrides	205
Nombre véhicules électriques	106
Nombre de bornes de recharge VE	18
Énergie totale délivrée par les bornes de recharge (MWh)	78,86
Nombre total de recharges sur le parc de bornes	5 297

• Fluides réfrigérants

Émissions de CO₂ liées aux fluides réfrigérants (t CO₂e)	25 407,00
R-404 A	3 070,23
R-407 C	80,74
R-410 A	790,94
R-448 A	1 029,93
R-449 A	2 619,16
R-450 A	0
R-452 A	42,11
R-454 A	0
R-134 A	4 501,34
R-32	93,50
R-513 A	0
R-744 (CO ₂)	1 960
R-717 (Amoniaque)	0
R-1234 YF	40

Valorisation des Déchets & économie circulaire

• Bilan Déchets - En tonnes

Total DND	226 751,21
DIB	206 627,70
Déchets Inertes	5 106,21
Métaux	1 012,04
Déchets verts	344,48
Biodéchets	4 422,50
Bois / palettes	2 410,99
Papiers / Cartons	6 154,19
Plastiques	574,83
Verre	98,27
Total DD	1 915,61
DEEE	83,60
DIS / Déchets Dangereux	867,45
Piles & Accumulateurs	964,56

• Traitement des déchets - En tonnes

Total déchets valorisés - R	214 867,85
Opérations de préparation avant valorisation (R11 à R13)	14 268,45
Opérations de valorisation (R2 à R10)	200 147,15
Incineration - co-génération (R1)	452,25
Total déchets non-valorisés - D	13 798,97
Opérations d'incinération « simple » (D10 à D11)	2 034,06
Opérations de mise en décharge (D1 + D5)	3 205,22
Toutes autres opérations de destruction (autres codes D)	8 559,69

• Gaspillage alimentaire

Nombre d'équivalents repas distribués à des associations	1 451 849
Volume de dons alimentaires (t)	726

Préservation de la Ressource en eau

• Pression sur la ressource en eau potable - *En m³*

	Consommation d'eau potable	Volume d'eau de pluie collectée/utilisée	Volume d'eau recyclée ou réutilisée
	697 996,45	10 211 413	27 942

Répartition par Pôle d'activités

Pôle	Consommation d'eau potable	Volume d'eau de pluie collectée/utilisée	Volume d'eau recyclée ou réutilisée
Pôle Grande distribution	153 411,11	850	0
Pôle Automobile	309 019,71	88	3 096
Pôle Activités diversifiées	235 565,63	10 210 475	24 846

• Pression sur le milieu naturel - *En m³*

Volume d'eau prélevée au milieu naturel

52 495 788

Répartition par Pôle d'activités

Pôle	Volume d'eau prélevée au milieu naturel
Pôle Grande distribution	19 760
Pôle Automobile	0
Pôle Activités diversifiées	52 476 028

Indicateurs Ancrage territorial & Développement Local 2024

Satisfaction Clients

Le Client au centre des priorités

Automobile Moyenne de satisfaction (sur 5) pour les 4 activités VN, VO, APV et Pièces	4,45
Pneumatiques NPS (sur 100)	73
Centre Auto. NPS (sur 100)	54
Pièces, divers équipements & services Moyenne de satisfaction (sur 5)	4,5
Location automobile NPS (sur 100)	65
Grande Distribution Alimentaire NPS (sur 100)	34
Bricolage Score général Visites Mystères	86 %
Sport & Loisirs Score général Visites Mystères	84 %
Restauration Score général Visites Mystères	75 %

Qualité et Sécurité des produits

Nombre d'audits QSA	99
Nombre de Réclamations Clients	32
Taux de réponses aux campagnes de retrait - rappel	90 %

Formation & Insertion des jeunes

Agir pour la formation & l'insertion des jeunes

Nombre de stagiaires et apprentis	531
-----------------------------------	------------

Soutien aux populations

Lutter contre la précarité alimentaire

Dons alimentaires (équivalents repas)	1 451 849
Répartition par territoire :	
Guadeloupe (équivalents repas)	118 649
Martinique (équivalents repas)	337 922
Réunion (équivalents repas)	995 278

Apporter un soutien dans les causes humanitaires & l'aide d'urgence

Nombre d'opérations menées	2
----------------------------	----------

Indicateurs Éthique & Conformité 2024

Éthique & intégrité des affaires	
Formations SAPIN II	
Nombre de salariés formés	321
Dirigeants	
Direction Générale	9
Direction filiale ou régionale	161
Personnes « exposées »	
Achat	8
Commercial	48
Finance	79
Gestion	6
Juridique	3
RH	3
Autres personnes exposées	4
Autres salariés	
Autres salariés	0
Signalement - Lanceur d'alerte	
Nombre de signalements / alertes remontés sur la plateforme Whispli	5

Sécurité & confidentialité des données	
Protection des données à caractères personnelles - RGPD	
Nombre de filiales couvertes par DPO Groupe	199
Nombre de filiales dans l'UE (RGPD)	192
Nombre de filiale hors UE	7
Répartition par Pays / Zone géographique	
Algérie	2
Chine	0
Costa Rica	0
Côte d'Ivoire	0
États-Unis	0
France hexagonale	13
Grande-Bretagne	0
Guadeloupe	30
Guyane	16
Maroc	1
Madagascar	0
Martinique	46
Maurice	4
Mayotte	1
Nouvelle-Calédonie	40
République dominicaine	0
Réunion	45
Saint-Martin	1
Sainte-Lucie	0
Nombre d'incidents relatifs à la protection des données	3
Nombre de plaintes remontées à la CNIL	1
Dont plaintes sans suite	1

Conception, création, réalisation : **LaSuite – andCo**

Crédits photo : GBH - Shutterstock

Juin 2025

Nous remercions Antoine MARIE-JOSEPH, directeur technique Batimat recyclage, pages 42-43,
et Robert PERONET, maître de chai des rhums Clément, pages 54-55, pour leur participation aux prises de vue de ce rapport.

Groupe Bernard Hayot
Siège social :
Acajou – 97232 Le Lamentin
Martinique
Tél. : +596 596 503 756

GBH

CULTIVONS L'ENVIE D'ENTREPRENDRE